

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1943

17 octobre 2006

SOMMAIRE

Aareal European Property Investments No 1 S.A., Luxembourg	93244	HEVAF Master B, S.à r.l., Luxembourg	93257
Advertizing & Business Consulting ABC S.A., Luxembourg	93218	HEVAF Master B, S.à r.l., Luxembourg	93262
Aegis Investors S.A., Luxembourg	93219	Heliaste Immobilière S.A., Luxembourg	93262
Allegoria, S.à r.l., Aspelt	93219	Hemeleers & Partners, S.à r.l., Grevenknapp	93243
Arcelor International Export S.A., Luxembourg	93250	High Sky S.A., Luxembourg	93220
Arcelor International Export S.A., Luxembourg	93250	Infor ISA Holdings, S.à r.l., Luxembourg	93254
Areos S.A., Luxembourg	93253	Infor ISA Holdings, S.à r.l., Luxembourg	93256
Areos S.A., Luxembourg	93254	IPEF III Holdings N° 11 S.A., Luxembourg	93220
Argo Immobilière, société à responsabilité limitée, Ehrlange	93243	IPEF III Holdings N° 18 S.A., Luxembourg	93220
Audiovision International S.A.H., Luxembourg	93218	J.M.D.S. S.A., Windhof	93243
Balthazar Production, S.à r.l., Itzig	93244	Kalk En Dolomiet Maatschappij S.A., Luxembourg	93264
Bocaril Holding S.A., Luxembourg	93262	Lux Euro-Asian Investments IV, S.à r.l., Luxembourg	93224
BTS Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	93243	Lux Studio S.A., Doncols	93256
Business Agency Luxembourg International (B.A.L. Int.) S.A.	93218	Luxplan S.A., Capellen	93264
CA Development and Trading, S.à r.l., Pétange	93249	MEIF Luxembourg Renewables, S.à r.l., Luxembourg	93257
Coast Investment S.C.A., Luxembourg	93226	Mendes International S.A., Luxembourg	93251
Coast Investment S.C.A., Luxembourg	93243	Mygab, S.à r.l., Luxembourg	93220
Cobico S.A., Luxembourg	93223	Mygab, S.à r.l., Luxembourg	93220
Constromege, S.à r.l., Pétange	93218	Newday Logistics S.A., Capellen	93252
Delyard, S.à r.l., Septfontaines	93219	Nouvelle Therm-Elec, S.à r.l., Bereldange	93251
Dolomies et Chaux S.A., Luxembourg	93262	Partners Group (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	93244
Echt S.A., Luxembourg	93219	Partners Group Prime Yield, S.à r.l., Luxembourg	93219
Equipe Capital Market S.A., Luxembourg	93223	Performance Partner, S.à r.l., Lorentzweiler	93251
Fashion One Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	93252	Polyfin International S.A., Luxembourg	93243
Feuillard S.A., Luxembourg	93223	Prologic, S.à r.l., Strassen	93244
FFA Investment S.A., Luxembourg	93223	Promind Investments S.A., Luxembourg-Bonnevoie	93244
Financière des Trois Rois S.A., Luxembourg	93221	REPE N°1 - Greenwich, S.à r.l., Luxembourg	93251
FS Invest, S.à r.l., Luxembourg	93245	Siricus S.A., Luxembourg	93224
GM Inter Est Maritime S.A., Luxembourg	93251	Tech Data Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	93252
Goodrich Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	93250	Ten-X S.A., Luxembourg	93224
GPI S.A., Luxembourg	93263	THL (1) Limited S.A., Luxembourg	93221
Groupe Européen d'Investissements Holding S.A., Luxembourg	93221	Tiles Industrial Investments S.A., Luxembourg	93220
		Topaz Equities, S.à r.l., Luxembourg	93263

BUSINESS AGENCY LUXEMBOURG INTERNATIONAL (B.A.L. Int.) S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 104.110.

Clôture de liquidation

Par jugement du 20 septembre 2006, le Tribunal d'arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme BUSINESS AGENCY LUXEMBOURG INTERNATIONAL (B.A.L. Int.) S.A., ayant eu son siège social à L-9530 Wiltz, 57, avenue de la Gare.

Le même jugement a donné décharge au liquidateur.

M^e C. Speicher

Avocat à la Cour

Le liquidateur

Enregistré à Diekirch, le 10 octobre 2006, réf. DSO-BV00061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(109799.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 octobre 2006.

ADVERTIZING & BUSINESS CONSULTING ABC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 97.888.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2006.

Pour ADVERTIZING & BUSINESS CONSULTING ABC S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

C. Day-Royemans / S. Wallers

(081548.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

AUDIOVISION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 16.817.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2006.

Pour AUDIOVISION INTERNATIONAL S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

C. Day-Royemans / S. Wallers

(081550.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

CONSTROMEGA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 92.458.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue au siège de la Société en date du 1^{er} avril 2006

L'associé est présent.

Le gérant a pris la décision suivante:

L'associé décide:

- de transférer le siège social de la société du 165A, route de Longwy, L-4751 Pétange au 62, route de Luxembourg, L-4760 Pétange.

La décision a été admise à l'unanimité.

Après cela l'assemblée générale extraordinaire est déclarée comme terminée, signé en nom de CONSTROMEGA, S.à r.l.

J.A. Moreira Da Silva Gomes

Gérant technique et Administratif

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02082. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082693.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

93219

ALLEGORIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5720 Aspelt, 3, Um Klaeppchen.
R. C. Luxembourg B 99.042.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07677, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN

Signature

(081620.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

ECHT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 100, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 101.821.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10473, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

ECHT S.A.

Signature

Un mandataire

(081766.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

DELYARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8395 Septfontaines, 21, rue du Château.
R. C. Luxembourg B 74.502.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01014, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081771.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

AEGIS INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 72.413.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10926, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081778.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

PARTNERS GROUP PRIME YIELD, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
H. R. Luxemburg B 114.648.

Gemäß einstimmigen Beschluß des Verwaltungsrates der PARTNERS GROUP PRIME YIELD, S.à r.l. vom 10 Juli 2006 wird Gesellschaftssitz verlegt nach:

7 val Ste Croix, L-1371 Luxembourg.

PARTNERS GROUP PRIME YIELD, S.à r.l.

ADVOKATGRUPPEN

H. Müller

Advokat

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02527. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082042.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

TILES INDUSTRIAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 71.363.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10845, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081793.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

IPEF III HOLDINGS N° 11 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 78.607.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10835, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081798.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

IPEF III HOLDINGS N° 18 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 88.169.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10850, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081802.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

HIGH SKY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 104.666.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10820, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081805.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

MYGAB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 100.537.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02492, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2006.

Signature.

(081990.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

MYGAB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 100.537.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02495, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2006.

Signature.

(081991.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

93221

GRUPE EUROPEEN D'INVESTISSEMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 58.278.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10809, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081807.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

FINANCIERE DES TROIS ROIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 39.032.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10792, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081811.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

THL (1) LIMITED, Société Anonyme.

Registered office: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 105.794.

In the year two thousand and six, on the twenty-ninth day of March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of THL (1) LIMITED, a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, (the «Company»), incorporated following a deed of the undersigned notary on 22 December 2004, published in the Mémorial C, N° 489 of 25 May 2005 and entered in the Company Register at Luxembourg, Section B, under the number 105.794. The articles of incorporation have been amended for the last time by decision of the extraordinary general meeting of shareholders on 28 March 2006, not yet published in the Mémorial.

The meeting is declared open at 11:15 a.m. with Mr Luc Hansen, «licencié en administration des affaires» and director of the Company, professionally residing in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Max Kremer, employee, professionally residing in Luxembourg,

The meeting elected as scrutineer Marc Albertus, employee, professionally residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

(i) That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1 To resolve to dissolve the Company and to put it into liquidation.

2 To appoint BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B, number 71.178, as liquidator and to determine his powers.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

(iii) That it results from said attendance list that the shareholders representing the whole corporate capital are present or represented at the present meeting. All the shareholders present or represented declaring that they waived the convening formalities and have got knowledge of the agenda prior to this meeting, the meeting is then regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda

Then the general meeting took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general shareholders' meeting resolves to dissolve the Company and to put it into liquidation.

Second resolution

The general shareholders' meeting resolves to appoint BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B, number 71.178, as liquidator and resolves that, in performing his duties, the liquidator shall have the broadest powers

to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation.

The liquidator shall have the social signature and shall be empowered to represent the Company towards third parties, including in Court either as a plaintiff or as a defendant.

The liquidator may waive all property and similar rights, charges, actions for rescission; grant any release, with or without payment, of the registration of any charge, seizure, attachment or other opposition.

The liquidator may under his own responsibility grant for the duration as set by him to one or more proxyholders such part of his powers as he deems fit for the accomplishment of specific transactions.

The Company in liquidation is validly bound towards third parties without any limitation by the sole signature of the liquidator for all deeds and acts including those involving any public official or notary public.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed at 11:30 a.m.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-neuvième jour du mois de mars,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'Assemblée Extraordinaire des actionnaires de la société THL (1) LIMITED, une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, avec siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 22 décembre 2004, publié au Mémorial C N° 489 du 25 mai 2005, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 105.794. Les statuts de la Société ont été pour la dernière fois modifiés par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 28 mars 2006, non encore publiée au Mémorial C.

L'Assemblée est ouverte à 11 heures 15 sous la présidence de M. Luc Hansen, licencié en administration des affaires et administrateur de la Société, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Max Kremer, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

L'Assemblée choisit comme scrutateur Marc Albertus, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Décision de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

2. Nomination de BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 71.178, en tant que liquidateur de la Société et détermination des pouvoirs conférés au liquidateur et de sa rémunération.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

(iii) Qu'il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social sont présents ou représentés à cette assemblée. Les actionnaires déclarant qu'ils renoncent aux formalités de convocations et qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, l'assemblée est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée Générale a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés décide la dissolution et la mise en liquidation de la Société.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés décide de nommer comme liquidateur BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 71.178, et décide en outre que, dans l'exercice de ses fonctions, le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendues pour effectuer tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations en question.

Le liquidateur disposera de la signature sociale et sera habilité à représenter la Société vis-à-vis des tiers, notamment en justice, que ce soit en tant que demandeur ou en tant que défendeur.

Le liquidateur pourra renoncer à des droits de propriété ou à des droits similaires, à des gages, ou actions en rescission, il peut accorder mainlevée, avec ou sans quittance, de l'inscription de tout gage, saisie ou autre opposition.

Le liquidateur pourra, sous sa propre responsabilité et pour une durée qu'il fixe, confier à un ou plusieurs mandataires des pouvoirs qu'il croit appropriés pour l'accomplissement de certains actes particuliers.

En l'absence d'autres décisions prises par l'assemblée des associés, la Société en liquidation sera valablement et sans limitation engagée envers des tiers par la signature du liquidateur, pour tous les actes y compris ceux impliquant tout fonctionnaire public ou notaire.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 11.30.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Hansen, M. Kremer, M. Albertus, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, vol. 28CS, fol. 10, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2006.

J. Elvinger.

(082965.3/211/124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

FFA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 88.600.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10781, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081812.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

FEUILLARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 87.059.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10771, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081814.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

COBICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 51.121.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10763, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081815.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

EQUIPE CAPITAL MARKET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 89.473.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10754, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081831.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

93224

TEN-X S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 61.426.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10736, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081836.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

SIRICUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 88.087.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10732, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081838.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

LUX EURO-ASIAN INVESTMENTS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 84.162.

In the year two thousand and six, on the seventh of July.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) LSF3 REOC III, L.P., established in Delaware, USA, represented by Michael D. Thomson, acting in his capacity as Vice President of LSF3 GenPar III, LLC, as general partner of LSF3 REOC III, L.P., here represented by Ms Aline Giersch, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Dallas, Texas on 3 July 2006;

2) LONE STAR FUND III (BERMUDA) L.P., established in the Islands of Bermuda, represented by Sandra Collins, acting in her capacity as Vice President of LONE STAR MANAGEMENT CO. III, Ltd., general partner of LONE STAR PARTNERS III, L.P., as general partner of LONE STAR FUND III (BERMUDA), L.P., here represented by Ms Aline Giersch, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Dallas, Texas on 3 July 2006.

Said proxies, after having been signed *in variatur* by the proxyholder of the appearing parties and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

The appearing parties are the sole shareholders of the Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) LUX EURO-ASIAN INVESTMENTS IV, S.à r.l. (the Company) having its registered office at 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, incorporated on 16 October 2001 pursuant to a notarial deed recorded by the undersigned notary, published in the Official Gazette (Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C), No of 307, p. 14706, on 23 February 2002, and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 84 162.

The shareholders, represented as stated above have requested the undersigned notary to record the following:

I. that the appearing parties own 100% of the Company's share capital and the entire share capital is thus present or represented;

II. the agenda of the Meeting is as follows:

1. the decision to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire);
2. the decision to appoint Mr. Philippe Detournay and Mr. Benjamin Drew Velvin III as liquidators (liquidateurs) in relation to the liquidation of the Company (the Liquidators);

3. the determination of the powers of the Liquidators and the liquidation procedure of the Company; and

4. the decision to instruct the Liquidators to execute at the best of their abilities and with regard to the circumstances all the assets of the Company and to pay the debts of the Company.

After deliberation, the shareholders passed, by a unanimous vote, the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire).

Second resolution

The Meeting resolves to appoint Mr. Philippe Detournay and Mr. Benjamin Drew Velvin III as liquidators (liquidateurs) in relation to the liquidation of the Company (the Liquidators).

The Liquidators have the widest powers to do everything, which is required for the liquidation of the Company and the disposal of the assets of the Company under their sole individual signature.

Third resolution

The meeting resolves to confer to the Liquidators the powers set forth in articles 144 et seq. of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act 1915).

The Liquidators shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Companies Act 1915, without the prior authorisation of the general meeting of shareholders. The Liquidators may, under their sole responsibility, delegate their powers for specific operations or tasks to one or several persons or entities.

The Liquidators shall be authorised to make, in their sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the shareholders of the Company, in accordance with article 148 of the Companies Act 1915.

Fourth resolution

The meeting resolves to instruct the Liquidator to execute at the best of their abilities and with regard to the circumstances all the assets of the Company and to pay the debts of the Company.

Whereas this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states hereby that at the request of the above appearing parties, this notarial deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the same appearing parties, and in the case of discrepancy between the English and French versions, the English version shall prevail.

The document having been read to mandatory of the appearing person, the said person signed together with Us, the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le sept juillet.

Par devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) LSF3 REOC III, L.P., établie dans l'Etat du Delaware (Etats-Unis), représentée par M. Michael D. Thomson, agissant en tant que Vice Président de LSF3 GenPar III, LLC, en tant que general partner de LSF3 REOC III, L.P., ici représenté par Melle Aline Giersch, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Dallas, Texas, le 3 juillet 2006;

2) LONE STAR FUND III (BERMUDA), établie aux Bermudes, représenté par Mme Sandra Collins, agissant en tant que Vice Présidente de LONE STAR MANAGEMENT CO. III, Ltd., agissant en tant que general partner de LONE STAR PARTNERS III, L.P., agissant en tant que general partner de LONE STAR FUND III (BERMUDA), L.P., ici représenté par Melle Aline Giersch, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Dallas, Texas, le 3 juillet 2006.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes sont les seules associées de la société à responsabilité limitée LUX EURO-ASIAN INVESTMENTS IV, S.à r.l. (la Société), ayant son siège social à 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, constituée le 16 octobre 2001 suivant un acte du notaire soussigné, publié au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C, n°307 du 23 février 2002 à la page 14706, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84 162.

Les associés, représentés comme indiqué ci-dessous ont demandé au notaire d'acter que

I. les comparants détiennent 100% du capital social de la Société et l'intégralité du capital social est dès lors présente ou représentée;

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. dissolution et liquidation volontaire de la Société;
2. nomination de M. Philippe Detournay et M. Benjamin Drew Velvin III comme liquidateurs de la Société (les Liquidateurs), en relation avec la liquidation volontaire de la Société;
3. détermination des pouvoirs à conférer aux Liquidateurs et de la procédure de liquidation; et
4. décision de charger les Liquidateurs de réaliser, au mieux et eu égard aux circonstances, tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société.

Après délibération, les associés ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de dissoudre et liquider volontairement la Société.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateurs M. Philippe Detournay et M. Benjamin Drew Velvin III (les Liquidateurs), en relation avec la liquidation volontaire de la Société.

Les Liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour accomplir sous leur seule signature tout acte nécessaire pour la liquidation de la Société et la réalisation de son actif.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'attribuer aux Liquidateurs tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

Les Liquidateurs sont autorisés à passer tous actes et d'exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus aux articles 145 de la Loi de 1915, sans autorisation préalable d'une assemblée générale des actionnaires. Les Liquida-

teurs pourront déléguer, sous leur propre responsabilité, leurs pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécialement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Les Liquidateurs sont autorisés à verser des acomptes sur le boni de liquidation aux actionnaires de la Société conformément à l'article 148 de la Loi de 1915.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de charger les Liquidateurs de réaliser, au mieux et eu égard aux circonstances, tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des parties comparantes, le présent acte notarié est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. Sur la demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Giersch, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, vol. 154S, fol. 55, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

A. Schwachtgen.

(083652.3/230/124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

COAST INVESTMENT S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Share capital: EUR 31,000.-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 116.604.

In the year two thousand and six, on the twelfth of April.

Before the undersigned Maître Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of COAST INVESTMENT S.C.A., a partnership limited by shares duly incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending, and whose deed of incorporation enacted by Maître Joseph Elvinger on March 30, 2006 is to be published in the «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations».

The meeting is chaired by Mr Nicolas Cuisset, employee, with professional address at 1 B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

The chairman appointed as secretary Ms Rachel Uhl, employee, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Hubert Janssen, employee, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act:

I. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with these minutes.

II. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation representing the entire share capital of the Corporation, presently fixed at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) are present or represented at the present extraordinary general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Conversion of the twenty-four thousand seven hundred ninety-nine (24,799) Ordinary Shares into twenty-four thousand seven hundred ninety-nine (24,799) Class S Ordinary Shares.

2. Restatement of the Company's bylaws.

3. Waiver by the existing shareholders of their preferred right of subscription.

4. Capital increase by fourteen million eight hundred forty one thousand four hundred eighty-two euro and fifty cents (EUR 14,841,482.50) to raise it from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) to fourteen million eight hundred seventy-two thousand four hundred eighty-two euro and fifty cents (EUR 14,872,482.50) by issuance of eleven million six hundred eighty seven thousand four hundred thirty (11,687,430) Class S Ordinary Shares and one hundred eighty five thousand seven hundred fifty six (185,756) Class M Ordinary Shares with a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each.

5. Agreement by the existing shareholders to the following subscriptions and full payment by contribution in cash:

	Number and type of shares (Ordinary Shares)	Subscription price (EUR)
CEP II PARTICIPATIONS S.à r.l., SICAR.....	9,283,407 Class S	11,604,258.75
ZODIAC S.A.	2,320,851 Class S	2,901,063.75

Robert D. Haning.....	54,634 Class M	68,292.50
	3,729 Class S	4,661.25
Scott B. Frost.....	54,634 Class M	68,292.50
	1,865 Class S	2,331.25
Gary J. Tamburri	21,854 Class M	27,317.50
Dindo Uy	54,634 Class M	68,292.50
	29,838 Class S	37,297.50
Robyn E. Gabel.....	1,865 Class S	2,331.25
Timothy Summers	1,865 Class S	2,331.25
Carlos G. Benedia	1,865 Class S	2,331.25
Terrence H. Sloan	3,729 Class S	4,661.25
Paul D. Johnson	7,459 Class S	9,323.75
Jason D. Anderson.....	1,865 Class S	2,331.25
Stephen C. Markowitz	1,865 Class S	2,331.25
Enrique Gomez	3,729 Class S	4,661.25
Ronald D. Soto.....	1,865 Class S	2,331.25
Adrian D. Sanchez	1,865 Class S	2,331.25
Denise Miller	3,729 Class S	4,661.25
Shajee R. Siddiqui	1,865 Class S	2,331.25
Klaus Reitter	1,865 Class S	2,331.25
Kevin G. Williams	1,865 Class S	2,331.25
Michael Kimball	2,984 Class S	3,730.00
George A. Lofgren.....	1,865 Class S	2,331.25
Masoud Shafii	1,865 Class S	2,331.25
Timothy Grimes.....	1,865 Class S	2,331.25
Jaime Benavides	1,865 Class S	2,331.25
Total.....	11,873,186	14,841,482.50

6. Amendment of the first paragraph of article 6 of the Company's articles accordingly.

7. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting resolved to convert the twenty-four thousand seven hundred ninety-nine (24,799) Ordinary Shares into twenty-four thousand seven hundred ninety-nine (24,799) Class S Ordinary Shares.

Second resolution

The meeting resolved to entirely restate the Corporation's articles of incorporation to give them the following content:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a corporation in the form of a partnership limited by shares under the name of COAST INVESTMENT S.C.A. (the «Corporation») which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation (the «Articles»).

Art. 2. The registered office of the Corporation is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg.

Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Manager. Within the same municipality, the registered office may be transferred by a simple resolution of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political, military events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Corporation at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Corporation, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg corporation.

Art. 3. The Corporation is incorporated for an unlimited period of time.

Art. 4. The purpose of the Corporation is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Corporation may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Corporation.

The Corporation may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful for the accomplishment of these purposes.

Art. 5. The Manager is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Corporation.

The holders of Ordinary Shares shall refrain from acting on behalf of the Corporation in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Corporation.

B. Share Capital - Shares

Art. 6. The Corporation has a subscribed share capital of thirty one thousand euro (EUR 31,000.-) represented by one (1) Management Share, and twenty-four thousand seven hundred ninety-nine (24,799) Class S Ordinary Shares with a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each. The Class S Ordinary Shares are also hereafter collectively referred to as the Ordinary Shares.

The Management Share shall be held by the Manager of the Corporation, namely COAST HOLDING, S.à r.l. prenamed.

The authorized capital is fixed at ninety million euro (EUR 90,000,000.-) represented by seventy-two million (72,000,000) shares of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25).

The authorized capital and the subscribed capital of the Corporation may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of the Articles.

The Manager is also authorized to issue convertible instruments within the limits of the authorized capital. The Manager will determine the conditions of the convertible instruments.

Furthermore, the Manager is authorized during a period of five years from the date hereof to increase, at any time or from time to time the subscribed capital within the limits of the authorized capital. These increases of capital may be subscribed and shares issued with or without issue premium and paid up by contribution in kind or cash, by conversion of convertible instruments, by incorporation of claims in any other way to be determined by the Manager. The Manager is specifically authorized to proceed to such issues without reserving for the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued. The Manager may delegate to any duly authorized director or officer of the Corporation, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

Every time the Manager acts to render effective an increase of the subscribed capital, the present article shall be considered as automatically amended in order to reflect the result of such action.

The Corporation may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with legal requirements.

Art. 7. All shares of the Corporation shall be issued in registered form.

A register of registered shares shall be kept by the Corporation or by one or more persons designated thereto by the Corporation, and such register shall contain the name of each owner of registered shares, his residence or elected domicile as indicated to the Corporation and the number of shares held by him.

The inscription of the shareholder's name in the register of registered shares evidences his right of ownership of such registered shares.

The Manager may accept and enter in the register of registered shares a transfer only (i) if such transfer is made in accordance with the provisions of article 8, 9 and 10 of the Articles and (ii) on the basis of appropriate document(s) recording the transfer between the transferor and the transferee.

Shareholders shall provide the Corporation with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of registered shares. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the register of shareholders by means of a written notification to the Corporation from time to time.

The Corporation recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Corporation. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s).

Art. 8. The Management Share held by the Manager is exclusively transferable to a successor or additional manager with unlimited liability.

The Transfer of Ordinary Shares between the shareholders or between a shareholder and an affiliated company is organized contractually between the shareholders and the Corporation and subject to contractual share transfer restrictions.

The transfer of Ordinary Shares, free of charge or against consideration, to a non-shareholder is organized contractually between the shareholders and the Corporation and subject to contractual share transfer restrictions and is subject to prior approval by the Manager, which may be given or withheld in its sole and absolute discretion within the framework of the proceedings set forth in shareholders' agreements executed between the shareholders and the Corporation or, in case such contractual provisions would not exist, as outlined in articles 9 and 10 hereafter.

A non shareholder willing to acquire shares of the Corporation from a shareholder must inform the Manager (and provide him with the terms of the offer and request the Manager, subject to such non shareholder agreeing to suitable confidentiality restrictions, to provide him with the provisions of the contractual share transfer restrictions in relation with this offer.

The Manager will monitor that any transfer of Ordinary Shares is made in compliance with the provisions of the contractual share transfer provisions of the shareholders' agreements or in compliance with the provisions of the Articles. A transfer in contradiction with the provisions of the contractual share transfer restrictions will be declared as null and void of right and shall not give the buyer any of the rights attached to the Ordinary Shares.

A transfer in contradiction with articles 8, 9 and 10 of the Articles shall be deemed null and void of right, will not be inscribed in the Corporation's shareholders' register and shall not give the buyer any of the rights attached to the Ordinary Shares.

Art. 9. Prior to the fifth anniversary of the date a shareholder acquires Ordinary Shares, such shareholder shall not be permitted to transfer such shares without the prior written approval of the Manager. Following the fifth anniversary of the date a shareholder acquires Ordinary Shares, the Manager, or its designee, shall have a right of first refusal if any such shareholder holding Ordinary Shares receives a bona fide written offer from a third party or another shareholder to purchase (an «Offer») such shareholder's Ordinary Shares (the «Transfer Shares»).

Upon receipt of the Offer, the selling shareholder must give written notice (the «Transferor Notice») to the Manager specifying the terms of the Offer. Upon receipt of the Transferor Notice from the selling shareholder, the Manager, or its designee, shall have sixty (60) days to offer to purchase all (and not less than all) of the Transfer Shares by delivering a written notice to the selling shareholder, stating that it offers to purchase such Transfer Shares on the terms set forth in the Transferor Notice. Upon the selling shareholder's receipt of the such written notice from the Manager, the selling shareholder shall be obligated to sell the Transfer Shares to the Manager or its designee, on the terms set forth in the Transferor Notice.

Art. 10. Except as provided in Article 9, the price payable for the acquisition of the Ordinary Shares offered for transfer shall be ascertained by mutual consent between the selling shareholder and the buying shareholder(s), or by an independent expert.

C. Management

Art. 11. The Corporation is managed by COAST HOLDING, S.à r.l. prenamed (herein referred to as the «Manager»).

The Manager may only be removed by the written resolution of a majority of the shareholders adopted in the manner required for amendment of the Articles.

In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as Manager of the Corporation, the Corporation shall not be immediately dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board as provided for in article 14 hereof appoints an administrator, who need not be a shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the articles, a successor manager. Failing such appointment, the Corporation shall be dissolved and liquidated.

Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the Manager.

Art. 12. The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition within the purpose of the Corporation in compliance with the bylaws of the Manager.

All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager as set forth in the Manager's bylaws.

Art. 13. Towards third parties, the Corporation is validly bound by the signature of the Manager represented by duly appointed representatives, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager.

Art. 14. The affairs of the Corporation and its financial situation including in particular its books and accounts shall be supervised by the Supervisory Board, comprising at least three members. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and may authorize any actions of the Manager that may, pursuant to law or regulation or under these articles of incorporation, exceed the powers of the Manager.

The Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period of one (1) year. The members of the Supervisory Board may be re-elected. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board at least one (1) day prior to the date set for such meeting, except in urgent circumstances, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, facsimile, pdf or any other similar means of communication. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Supervisory Board.

Any member may act at any meeting by appointing in writing, by telegram, telex, pdf or facsimile or any other similar means of communication another member as his proxy. A member may represent several of his colleagues.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of the members are present or represented.

Resolutions of the Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.

Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board shall have the same effect as resolutions voted at the Supervisory Board meetings; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, facsimile, pdf or any other similar means of communication. Such approval shall be confirmed in writing and all documents shall form the record that proves that such resolution has been taken.

Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another.

The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 15. No contract or other transaction between the Corporation and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the directors or officers of the Manager is interested in, or is a director, associate, officer or employee of, such other company or firm. Any director or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Corporation shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

D. Resolutions of the shareholders

Art. 16. The general meeting of shareholders shall represent all the shareholders of the Corporation. It shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Corporation, provided that, unless otherwise provided herein, no resolution shall be validly passed unless approved by the Manager.

General meetings of shareholders shall be convened by the Manager or by the Supervisory Board. General meetings of shareholders pursuant to a notice given by the Manager setting forth the agenda and sent by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail at least eight (8) days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address recorded in the register of registered shares.

The annual general meeting shall be held on the thirty first of the month of March at 2.00 pm at the registered office or at a place specified in the notice of meeting.

If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 17. The Corporation's financial year starts on the first of October and ends on the thirtieth of September of each year.

Art. 18. From the annual net profits of the Corporation, five per cent (5%) shall be allocated to the statutory reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the statutory reserve shall have reached ten percent (10%) of the subscribed share capital.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the Manager, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law.

The following distribution waterfall shall apply to any distribution of dividends, or capital decrease:

- First, pro rata to the holders of Class S Ordinary Shares based on the number of shares held by each of them until they have received an amount equal to (x) such holder's Class S Invested Capital as of the date of such distribution plus (y) such holder's Gross-Up Amount as of such date;

- Second, pro rata to the holders of Class M Ordinary Shares based on the number of shares held by each of them until they have received an amount equal to such holder's Class M Invested Capital; and;

- Third, the remaining dividends shall be distributed pro rata to the holders of the Class S Ordinary Shares, and Class M Ordinary Shares based on the number of shares held by each of them.

As used herein, the following terms shall have the following meanings:

- «Class M Invested Capital» means, with respect to any holder of Class M Ordinary Shares, an amount equal to (i) the aggregate nominal value of the Class M Ordinary Shares held by such holder minus (ii) the cumulative aggregate dividends or other distributions received by such holder on account of such holders Class M Ordinary Shares.

- «Class S Invested Capital» means, as of any date of determination with respect to any holder of Class S Ordinary Shares, an amount (which in no event shall be less than zero) equal to (i) the aggregate nominal value of the Class S Ordinary Shares held by such holder plus (ii) the cumulative Class S Preferred Return added to the Class S Invested Capital pursuant to the definition of Class S Preferred Return with respect to all prior periods, minus (iii) the cumulative aggregate dividends or other distributions received by such holder on account of such holders Class S Ordinary Shares.

- «Class S Preferred Return» means, as of any date of determination with respect to any holder of Class S Ordinary Shares, an amount equal to a return of 9% per annum on the weighted average balance of such holder's Class S Invested Capital during the period beginning on the immediately preceding April 12th through and including the date of determination, which shall commence accruing on such date and shall be added to the Class S Invested Capital each April 11th thereafter (with the intent that such return shall be compounded annually).

- «Gross-Up Amount» means, as of any date of determination with respect to any holder of Class S Ordinary Shares, the aggregate amount that would be required to be paid to such holder so that they receive a compounded annual rate of return of 9% per annum on such holder's unreturned Other Equity Security Invested Capital from April 12th, 2006 through and including the date of determination, minus (ii) any amount distributed or otherwise paid by the Corporation to such holder on account of the yield on such holder's other equity securities (but excluding for the avoidance of doubt the repayment of the initial Other Equity Security Invested Capital in respect thereof).

- «Other Equity Securities» shall mean with respect to any holder of Class S Ordinary Shares, any preferred equity certificates of the Corporation or convertible preferred equity certificates of the Corporation issued to such holder on or about April 12th, 2006 in connection with the issuance of the Class S Ordinary Shares.

- «Other Equity Security Invested Capital» means with respect to any holder of Class S Ordinary Shares, the aggregate par value of any Other Equity Securities held by such holder.

All amounts withheld or required to be withheld pursuant to the Code or any provision of any state, local, or foreign tax law with respect to any payment, distribution or allocation to the Corporation or any of its Shareholders and treated by the Code or any such tax laws as amounts payable by or in respect of any Shareholder shall be treated as amounts distributed to such Shareholders. The determination of the Shareholders with respect to which any amounts were withheld under the immediately preceding sentence shall, in the case of a distribution to the Corporation that was subject to United States withholding tax, be made on the basis of whether and to what extent the jurisdiction of the Shareholder views the Corporation as not fiscally transparent and hence subject to United States withholding tax under United States Treas. Reg. Section 1.1441-6(b)(2).

F. United States Federal Income Tax Provisions

Art. 19. For United States federal income tax purposes, the Corporation shall maintain a capital account for each Shareholder who has subscribed to the Corporation's capital in accordance with the Internal Revenue Code of 1986, as amended (herein referred to as the «Code») and the U.S. Treasury Regulations promulgated thereunder, including U.S. Treasury Regulations Sections 1.704-1(b) and 1.704-2. The Corporation will maintain and adjust each Shareholder's capital account in accordance with U.S. Treasury Regulation Section 1.704-1(b)(2)(iv), including without limitation by taking into account each Partner's share of profits and losses and to reflect a revaluation of Partnership property pursuant to Treasury Regulations Sections 1.704-1(b)(2)(iv)(f) and (g). In the event that all or a portion of any Shareholder's shares are transferred in accordance with the terms of these Articles the transferee Shareholder shall succeed to the capital account of the transferor Shareholder to the extent it relates to the transferred shares.

Profits and losses for purposes of computing the Shareholders' capital account balances shall be allocated for each financial year as follows. First, profits shall be allocated to the holders of the Class S Ordinary Shares until each holder's capital account balance equals the amount the holder would be entitled to receive under the first distribution provision in article 18 if the Corporation were liquidated as of the end of the financial year under article 21. Second, profits shall be allocated to the holders of the Class M Ordinary Shares until each holder's capital account balance equals the amount such holder would be entitled to receive under the second distribution provision in article 18 if the Corporation were liquidated as of the end of the financial year under article 21. Finally, profits shall be allocated pro rata to the holders of the Class M Ordinary Shares and the holders of the Class S Ordinary Shares.

Losses shall be allocated first to reverse profits allocated under the final profit allocation tier, above (but only to the extent such profits have not been distributed under the third distribution tier, above). Second, losses shall be allocated to the holders of the Class M Ordinary Shares until such Shareholders' capital account balances are reduced to zero. Third, losses shall be allocated to the holders of the Class S Ordinary Shares until such Shareholders' capital account balances are reduced to zero.

Notwithstanding the foregoing profit and loss allocations, items of income, gain, loss and deduction in each financial year have to comply with the «qualified income offset» provision in U.S. Treasury Regulations Section 1.704-1(b)(2)(ii)(d). If any «qualified income offset» allocation is made for any financial year, however, curative allocations of items of income, gain, loss and deduction shall be made to the extent possible so that each Shareholder's capital account balance is equal to the amount it would have been had no qualified income offset existed.

Allocations each year of items of U.S. taxable income, gain, loss, and deduction shall be made to the Shareholders in the same manner as its correlative item of «book» income, gain, loss or deduction described above, except to the extent necessary so as to take into account the variation, if any, between the adjusted tax basis of such property to the Corporation (as determined for U.S. federal income tax purposes) and its carrying value for capital account purposes under Code Section 704(c) and the Treasury Regulations promulgated thereunder.

The Manager is further authorized to make all elections for federal, state and local tax purposes and is specifically authorized to act as «Tax Matters Partner» under the Code and in any similar capacity under state or local law. The Manager shall file all necessary United States federal, state and local tax returns for the Corporation and shall provide to each Shareholder as soon as practicable after the end of each taxable year an IRS Form K-1 for such taxable year.

G. Amendments to the Articles

Art. 20. Subject to the approval of the Manager, the Articles may be amended from time to time by a general meeting of shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, unless the articles of incorporation provide differently.

H. Dissolution - Liquidation

Art. 21. In the event of dissolution of the Corporation, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Any liquidation distribution shall follow the same sequence as determined in article 18 hereof.

Third resolution

The meeting resolved to increase the capital to the extent of fourteen million eight hundred forty one thousand four hundred eighty-two euro and fifty cents (EUR 14,841,482.50) to raise it from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) to fourteen million eight hundred seventy-two thousand four hundred eighty-two euro and fifty cents (EUR 14,872,482.50) by issuance of eleven million six hundred eighty seven thousand four hundred thirty (11,687,430) Class S Ordinary Shares and one hundred eighty five thousand seven hundred fifty six (185,756) Class M Ordinary Shares with a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each.

The Meeting further acknowledges the waiver by the existing shareholders of their preferential subscription right.

Fourth resolution

The meeting resolved to agree to the following subscriptions:

	Number and type of shares (Ordinary Shares)	Subscription price (EUR)
CEP II PARTICIPATIONS S.à r.l., SICAR.	9,283,407 Class S	11,604,258.75
ZODIAC S.A.	2,320,851 Class S	2,901,063.75
Robert D. Haning	54,634 Class M	68,292.50
	3,729 Class S	4,661.25
Scott B. Frost	54,634 Class M	68,292.50
	1,865 Class S	2,331.25
Gary J. Tamburri.	21,854 Class M	27,317.50
Dindo Uy.	54,634 Class M	68,292.50
	29,838 Class S	37,297.50
Robyn E. Gabel	1,865 Class S	2,331.25
Timothy Summers.	1,865 Class S	2,331.25
Carlos G. Benedia.	1,865 Class S	2,331.25
Terrence H. Sloan.	3,729 Class S	4,661.25
Paul D. Johnson.	7,459 Class S	9,323.75
Jason D. Anderson	1,865 Class S	2,331.25
Stephen C. Markowitz	1,865 Class S	2,331.25
Enrique Gomez.	3,729 Class S	4,661.25
Ronald D. Soto	1,865 Class S	2,331.25
Adrian D. Sanchez.	1,865 Class S	2,331.25
Denise Miller.	3,729 Class S	4,661.25
Shajee R. Siddiqui	1,865 Class S	2,331.25
Klaus Reitter	1,865 Class S	2,331.25
Kevin G. Williams	1,865 Class S	2,331.25
Michael Kimball.	2,984 Class S	3,730.00
George A. Lofgren	1,865 Class S	2,331.25
Masoud Shafii	1,865 Class S	2,331.25
Timothy Grimes	1,865 Class S	2,331.25
Jaime Benavides.	1,865 Class S	2,331.25
Total	11,873,186	14,841,482.50

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervened the following companies and persons, represented by Mr Nicolas Cuisset, prenamed, by virtue of twenty five proxies given in April, 2006, which proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities:

- CEP II PARTICIPATIONS S.à r.l. SICAR, a Luxembourg private limited liability company, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 96.017 and having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, declares to subscribe to:

nine million two hundred eighty three thousand four hundred seven (9,283,407) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of eleven million six hundred and four thousand two hundred fifty-eight euro and seventy five cents (EUR 11,604,258.75),

- ZODIAC S.A., a stock company («société anonyme») incorporated and existing under the laws of France, registered with the Nanterre Trade and Companies Register under number B 729 800 821, having its registered office at 2, rue Maurice Mallet, 92137 Issy-les-Moulineaux, France, declares to subscribe to:

two million three hundred twenty thousand eight hundred fifty-one (2,320,851) and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of two million nine hundred one thousand sixty three euro and seventy-five cents (EUR 2,901,063.75),

- Robert D. Haning, West Regional Sales Manager of WATER PIK Inc., declares to subscribe to:

- fifty-four thousand six hundred thirty-four (54,634) Class M Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of sixty-eight thousand two hundred ninety-two euro and fifty cents (EUR 68,292.50),

- three thousand seven hundred twenty-nine (3,729) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of four thousand six hundred sixty-one euro and twenty-five cents (EUR 4,661.25).

- Scott B. Frost, South Regional Sales Manager of WATER PIK Inc., declares to subscribe to:

- fifty-four thousand six hundred thirty-four (54,634) Class M Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of sixty-eight thousand two hundred ninety-two euro and fifty cents (EUR 68,292.50).

- one thousand eight hundred sixty-five (1,865) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of two thousand three hundred thirty-one euro and twenty-five cents (EUR 2,331.25).
- Gary J. Tamburri, North & MW Regional Sales Manager of WATER PIK Inc., declares to subscribe to:
 - twenty-one thousand eight hundred fifty-four (21,854) Class M Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of twenty-seven thousand three hundred seventeen euro and fifty cents (EUR 27,317.50).
 - Dindo Uy, Director, Electronics Engineering of WATER PIK Inc., declares to subscribe to:
 - fifty-four thousand six hundred thirty-four (54,634) Class M Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of sixty-eight thousand two hundred ninety-two euro and fifty cents (EUR 68,292.50),
 - twenty-nine thousand eight hundred thirty-eight (29,838) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of thirty-seven thousand two hundred ninety-seven euro and fifty cents (EUR 37,297.50).
 - Robyn E. Gabel, Product Manager Electronics of WATER PIK Inc., declares to subscribe to:
 - one thousand eight hundred sixty-five (1,865) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of two thousand three hundred thirty-one euro and twenty-five cents (EUR 2,331.25).
 - Timothy Summers, National Service Manager of WATER PIK Inc., declares to subscribe to:
 - one thousand eight hundred sixty-five (1,865) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of two thousand three hundred thirty-one euro and twenty-five cents (EUR 2,331.25).
 - Carlos G. Benedia, VP International Sales of WATER PIK Inc., declares to subscribe to:
 - one thousand eight hundred sixty-five (1,865) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of two thousand three hundred thirty-one euro and twenty-five cents (EUR 2,331.25).
 - Terrence H. Sloan, VP International Sales of WATER PIK Inc., declares to subscribe to:
 - three thousand seven hundred twenty-nine (3,729) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of four thousand six hundred sixty-one euro and twenty-five cents (EUR 4,661.25).
 - Paul D. Johnson, Territory Sales Manager of WATER PIK Inc., declares to subscribe to:
 - seven thousand four hundred fifty-nine (7,459) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of nine thousand three hundred twenty-three euro and seventy-five cents (EUR 9,323.75).
 - Jason D. Anderson, Territory Sales Manager of WATER PIK Inc., declares to subscribe to:
 - one thousand eight hundred sixty-five (1,865) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of two thousand three hundred thirty-one euro and twenty-five cents (EUR 2,331.25).
 - Stephen C. Markowitz, Territory Sales Manager of WATER PIK Inc., declares to subscribe to:
 - one thousand eight hundred sixty-five (1,865) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of two thousand three hundred thirty-one euro and twenty-five cents (EUR 2,331.25).
 - Enrique Gomez, Territory Sales Manager of WATER PIK Inc., declares to subscribe to:
 - three thousand seven hundred twenty-nine (3,729) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of four thousand six hundred sixty-one euro and twenty-five cents (EUR 4,661.25).
 - Ronald D. Soto, Territory Sales Manager of WATER PIC Inc., declares to subscribe to:
 - one thousand eight hundred sixty-five (1,865) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of two thousand three hundred thirty-one euro and twenty-five cents (EUR 2,331.25).
 - Adrian D. Sanchez, Territory Sales Manager of WATER PIC Inc., declares to subscribe to:
 - one thousand eight hundred sixty-five (1,865) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of two thousand three hundred thirty-one euro and twenty-five cents (EUR 2,331.25).
 - Denise Miller, Credit Manager of WATER PIC Inc., declares to subscribe to:
 - three thousand seven hundred twenty-nine (3,729) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of four thousand six hundred sixty-one euro and twenty-five cents (EUR 4,661.25).
 - Shajee R. Siddiqui, Director, Product Compliance & Safety of WATER PIC Inc., declares to subscribe to:
 - one thousand eight hundred sixty-five (1,865) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of two thousand three hundred thirty-one euro and twenty-five cents (EUR 2,331.25).
 - Klaus Reitter, Mechanical Engineering Manager of WATER PIC Inc., declares to subscribe to:
 - one thousand eight hundred sixty-five (1,865) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of two thousand three hundred thirty-one euro and twenty-five cents (EUR 2,331.25).

- Kevin G. Williams, Combustion Engineering Manager of WATER PIC Inc., declares to subscribe to:
one thousand eight hundred sixty-five (1,865) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of two thousand three hundred thirty-one euro and twenty-five cents (EUR 2,331.25).

- Michael Kimball, Project Manager, New Products of WATER PIC Inc., declares to subscribe to:
two thousand nine hundred eighty-four (2,984) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of three thousand seven hundred thirty euro and zero cents (EUR 3,730.00).

- George A. Lofgren, Manager Commodities & Intl. Sourcing of WATER PIC Inc., declares to subscribe to:
one thousand eight hundred sixty-five (1,865) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of two thousand three hundred thirty-one euro and twenty-five cents (EUR 2,331.25).

- Masoud Shafii, Manager, Lean Sigma of WATER PIC Inc., declares to subscribe to:
one thousand eight hundred sixty-five (1,865) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of two thousand three hundred thirty-one euro and twenty-five cents (EUR 2,331.25).

- Timothy Grimes, Director, Strategic Purchasing & Planning of WATER PIC Inc., declares to subscribe to:
one thousand eight hundred sixty-five (1,865) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of two thousand three hundred thirty-one euro and twenty-five cents (EUR 2,331.25).

- Jaime Benavides, Value Stream Manager, Assembly of WATER PIC Inc., declares to subscribe to:
one thousand eight hundred sixty-five (1,865) Class S Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of two thousand three hundred thirty-one euro and twenty-five cents (EUR 2,331.25).

The amount of fourteen million eight hundred forty one thousand four hundred eighty-two euro and fifty cents (EUR 14.841.482,50) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article five, first paragraph of the articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

«**Art. 6.** The Corporation has a subscribed share capital in the amount of fourteen million eight hundred seventy-two thousand four hundred eighty-two euro and fifty cents (EUR 14,872,482.50) represented by one (1) Management Share, one hundred eighty five thousand seven hundred fifty six (185,756) Class M Ordinary Shares and eleven million seven hundred twelve thousand two hundred twenty nine (11,712,229) Class S Ordinary Shares with a nominal value of twenty-five cents (EUR 1.25) each. The Class M Ordinary Shares and the Class S Ordinary Shares are hereafter collectively referred to as the Ordinary Shares.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Corporation as a result of the present meeting are estimated at approximately one hundred and fifteen thousand euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le douze avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions de COAST INVESTMENT S.C.A., ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, (la «Société») constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger reçu en date du 30 mars 2006, dont la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations est en cours, et dont l'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de M. Nicolas Cuisset, employé, ayant adresse professionnelle au 1 B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, employée, ayant adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur M. Hubert Janssen, juriste, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, la scrutatrice et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il apparaît de cette liste de présence que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Conversion des vingt quatre mille sept cent quatre vingt dix neuf (24.799) Actions Ordinaires en vingt quatre mille sept cent quatre vingt dix neuf (24.799) Actions Ordinaires de Classe S.

2. Refonte des statuts.

3. Renonciation par les actionnaires existant à leur droit préférentiel de souscription.

4. Augmentation du capital social de la société au montant de quatorze millions huit cent quarante et un mille quatre cent quatre-vingt-deux euros et cinquante cents (EUR 14.841.482,50) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) au montant de quatorze millions huit cent soixante-douze mille quatre cent quatre-vingt-deux euros et cinquante cents (EUR 14.872.482,50) par l'émission de onze millions six cent quatre-vingt-sept mille quatre cent trente (11.687.430) nouvelles Actions Ordinaires de Classe S et par l'émission de cent quatre-vingt-cinq mille sept cent cinquante-six (185.756) nouvelles Actions Ordinaires de Classe M nouvelles d'une valeur nominale d'un euro et vingt cinq cents (EUR 1,25) chacune.

5. Approbation par les actionnaires existants des souscriptions suivantes et de leur libération intégrale par versement en numéraire:

	Nombre et type d'actions (Actions Ordinaires)	Prix de souscription (EUR)
CEP II PARTICIPATIONS S.à r.l., SICAR	9.283.407 de Classe S	11.604.258,75
ZODIAC S.A.....	2.320.851 de Classe S	2.901.063,75
Robert D. Haning.....	54.634 de Classe M 3.729 de Classe S	68.292,50 4.661,25
Scott B. Frost.....	54.634 de Classe M 1.865 de Classe S	68.292,50 2.331,25
Gary J. Tamburri	21.854 de Classe M	27.317,50
Dindo Uy	54.634 de Classe M 29.838 de Classe S	68.292,50 37.297,50
Robyn E. Gabel.....	1.865 de Classe S	2.331,25
Timothy Summers	1.865 de Classe S	2.331,25
Carlos G. Benedia	1.865 de Classe S	2.331,25
Terrence H. Sloan	3.729 de Classe S	4.661,25
Paul D. Johnson	7.459 de Classe S	9.323,75
Jason D. Anderson.....	1.865 de Classe S	2.331,25
Stephen C. Markowitz	1.865 de Classe S	2.331,25
Enrique Gomez	3.729 de Classe S	4.661,25
Ronald D. Soto.....	1.865 de Classe S	2.331,25
Adrian D. Sanchez	1.865 de Classe S	2.331,25
Denise Miller	3.729 de Classe S	4.661,25
Shajee R. Siddiqui	1.865 de Classe S	2.331,25
Klaus Reitter	1.865 de Classe S	2.331,25
Kevin G. Williams	1.865 de Classe S	2.331,25
Michael Kimball	2.984 de Classe S	3.730,00
George A. Lofgren.....	1.865 de Classe S	2.331,25
Masoud Shafii	1.865 de Classe S	2.331,25
Timothy Grimes.....	1.865 de Classe S	2.331,25
Jaime Benavides	1.865 de Classe S	2.331,25
Total.....	11.873.186	14.841.482,50

6. Modification afférente du premier alinéa de l'article six des statuts.

7. Divers.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir les vingt quatre mille sept cent quatre vingt dix neuf (24.799) Actions Ordinaires en vingt quatre mille sept cent quatre vingt dix neuf (24.799) Actions Ordinaires de Classe S.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de reformuler intégralement les statuts de la Société afin de leur conférer la teneur suivante:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires par la suite des actions ci-après créées, une société en commandite par actions sous la dénomination de COAST INVESTMENT S.C.A. (la «Société»), qui sera soumise à la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi qu'aux présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Par décision du Gérant, des succursales, des filiales ou d'autres bureaux peuvent être établis tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du Gérant.

Au cas où le Gérant estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire, de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se déclarent ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et le développement de ses participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 5. Le Gérant est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées par les actifs de la Société. Les porteurs d'Actions Ordinaires s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits d'actionnaire lors des assemblées générales, et ne sont tenus que dans la limite de leurs apports à la Société.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. La Société a un capital souscrit de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par une (1) Action de Commandité, vingt quatre mille sept cent quatre vingt dix neuf (24.799) Actions Ordinaires de Classe S, ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune. Les Actions Ordinaires de Classe M et les Actions Ordinaires de Classe S sont collectivement appelées les Actions Ordinaires.

L'Action de Commandité sera détenue par le Gérant, nommément COAST HOLDING, S.à r.l. susnommée, en tant qu'actionnaire commandité.

Le capital autorisé est fixé à quatre-vingt-dix millions d'euros (EUR 90.000.000), qui sera représenté par soixante-douze millions (72.000.000) d'actions d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25).

Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision, en assemblée générale, des actionnaires détenant une majorité des actions en droit de voter.

Le Gérant est aussi autorisé à émettre des instruments convertibles dans les limites du capital autorisé. Le Gérant déterminera les conditions de ces instruments convertibles.

En outre le Gérant est autorisé, à tout moment ou en temps qu'il appartienne, à augmenter le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission et libérées par apport en nature ou en numéraire, par conversion d'instruments convertibles, par compensation ou de toute autre manière à déterminer par le Gérant. Le Gérant est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le Gérant peut déléguer toute personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le Gérant aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Art. 7. Toutes les actions de la Société seront émises sous forme nominative.

Un registre des actions nominatives sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; ce registre contiendra le nom de chaque propriétaire d'actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, tels qu'il ont été communiqués à la Société, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient.

Le droit de propriété de l'actionnaire sur l'action nominative s'établit par l'inscription de son nom dans le registre des actions nominatives.

Le Gérant peut accepter et inscrire dans le registre des actions nominatives un transfert sur base de tout document approprié constatant le transfert entre le cédant et le cessionnaire.

Les actionnaires devront fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les communications et informations pourront être envoyées. Cette adresse sera également portée au registre des actions nominatives. Les actionnaires peuvent à tout moment changer leur adresse enregistrée dans le registre des actions nominatives par le biais d'une communication écrite.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si la propriété de l'action est indivise ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés à l'action.

Art. 8. L'Action de Commandité appartenant au Gérant ne peut être cédée qu'à un gérant remplaçant ou additionnel ayant une responsabilité illimitée.

La cession d'Actions Ordinaires entre actionnaires ou entre un actionnaire et une société affiliée est régie contractuellement entre les actionnaires et la Société, et sujette aux restrictions contractuelles sur les cessions.

La cession d'Actions Ordinaires à titre gratuit ou onéreux au profit d'une personne actionnaire ou non actionnaire est régie contractuellement entre les actionnaires et la Société et sujette aux restrictions contractuelles sur les cessions d'actions; elle est soumise à l'approbation préalable du Gérant, qui l'accorde ou la refuse à sa seule et absolue discrétion, dans le cadre de la procédure exposée dans les pactes d'actionnaires conclus entre les actionnaires et la Société ou bien, en l'absence de telles dispositions, dans les articles 9 et 10 des présents Statuts.

Un tiers non actionnaire désirant acquérir des actions de la Société détenues par un actionnaire doit en informer le Gérant et lui présenter les conditions de l'offre et demander à ce dernier, sous réserve que ce tiers non actionnaire adhère aux restrictions adéquates sur la confidentialité, de lui communiquer les dispositions sur les restrictions contractuelles aux cessions d'actions applicables à son offre.

Le Gérant s'assurera que toute cession d'actions est opérée en conformité avec les stipulations des pactes d'actionnaires relatives aux cession d'actions, ou avec les stipulations des Statuts. Toute cession non conforme aux stipulations contractuelles relatives aux restrictions sur les cessions d'actions sera considérée comme nulle et non avenue et ne conférera à l'acheteur aucun droit d'aucune sorte sur les Actions Ordinaires.

Toute cession non conforme aux articles 8, 9 et 10 des Statuts sera considérée comme nulle et non avenue, ne sera pas inscrite sur le registre des actionnaires de la Société et ne conférera à l'acheteur aucun droit d'aucune sorte sur les Actions Ordinaires.

Un transfert en contradiction avec les articles 8, 9 et 10 des Statuts est nul de plein droit et ne donne au cessionnaire aucune des prérogatives attachées à l'Action Ordinaire.

Art. 9. Avant le cinquième anniversaire de l'acquisition d'Actions Ordinaires par un actionnaire, ledit actionnaire n'est pas autorisé à transférer ces actions sans l'accord préalable écrit du Gérant. Passé le délai de cinq ans suivant l'acquisition d'Actions Ordinaires par un actionnaire, le Gérant, ou la personne qu'il aura désignée à cet effet, pourra exercer un droit de premier refus si cet actionnaire reçoit une offre écrite et de bonne foi d'un tiers ou d'un autre actionnaire (l'«Offre») désirant acquérir les Actions Ordinaires dudit actionnaire (les «Actions à Transférer»).

A réception de l'Offre, l'actionnaire vendeur doit la notifier par écrit (la «Notification du Cédant») au Gérant en précisant les conditions de l'Offre. A réception de la Notification du Cédant de l'actionnaire vendeur, le Gérant, ou la personne qu'il aura désignée à cet effet, a soixante (60) jours pour proposer à l'actionnaire cédant d'acheter toutes les Actions à Transférer (sans exception) en lui faisant parvenir une notification écrite lui signifiant son souhait d'acheter les Actions à Transférer selon les conditions contenues dans la Notification du Cédant. L'actionnaire cédant, à réception de la notification du Gérant, est obligé de vendre les Actions à Transférer au Gérant ou à la personne que ce dernier a désignée, selon les conditions prévues dans la Notification du Cédant.

Art. 10. Sauf exception prévue à l'article 9, le prix payable pour l'acquisition des Actions Ordinaires à céder est déterminé d'un commun accord entre l'actionnaire cédant et le ou les actionnaire(s) acquéreur(s) ou par un expert indépendant.

C. Gérance

Art. 11. La Société sera administrée par COAST HOLDING, S.à r.l. pré-qualifiée (le «Gérant»).

Le Gérant peut seulement être remplacé par l'accord écrit de la majorité des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions au sein de la Société, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, sous condition que le Conseil de Surveillance, suivant l'article 14, nomme un administrateur, qui n'a pas besoin d'être actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion simples ou urgents, jusqu'à ce que se tienne une assemblée générale d'actionnaires, convoquée par cet administrateur dans les quinze jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant, en respectant les règles de quorum et de majorité requises pour la modification des Statuts. L'absence d'une telle nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société.

Une telle nomination d'un gérant remplaçant n'est pas soumise à l'approbation du Gérant.

Art. 12. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour faire tous les actes d'administration et de disposition relevant de l'objet de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance de la Société relèvent du Gérant dans la limite de ses statuts.

Art. 13. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature du Gérant, représenté par des représentants dûment nommés ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant.

Art. 14. Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris notamment la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par le Conseil de Surveillance composé d'au moins trois membres. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant sur toutes les matières que le Gérant déterminera et pourra autoriser les actes du Gérant qui, selon la loi, les règlements ou les présents Statuts, excèdent les pouvoirs du Gérant.

Le Conseil de Surveillance sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période d'un (1) an. Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être réélus. Le Conseil de Surveillance peut élire un de ses membres comme président.

Le Conseil de Surveillance est convoqué par son président ou par le Gérant.

Une notification écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donnée à tous ses membres au moins un (1) jour avant la date fixée pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature des circonstances constitutives de l'urgence sera contenue dans la convocation. Cette convocation peut être outrepassée par écrit, télégramme, télex, télécopie, pdf ou tout autre moyen de communication similaire. Il ne sera pas nécessaire d'établir des convocations spéciales pour des réunions qui seront tenues à des dates et lieux prévus préalablement par une résolution du Conseil de Surveillance.

Chaque membre peut agir lors de toute réunion du Conseil de Surveillance en nommant par écrit, par télégramme, télex, télécopie, pdf ou tout autre moyen de communication similaire, un autre membre pour le représenter. Chaque membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité de ses membres sont présents ou représentés.

Les résolutions du Conseil de Surveillance sont inscrites dans des procès verbaux signés par le président de la réunion.

Les copies ou extraits de tels procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président de la réunion ou deux membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance ont le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du Conseil; chaque membre doit approuver une telle décision par écrit, télégramme, télex, télécopie, pdf ou tout autre mode de communication analogue. Une telle approbation doit être confirmée par écrit et tous les documents constitueront la preuve qu'une telle décision a été adoptée.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à une réunion du Conseil de surveillance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires par lesquels toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Art. 15. Aucune convention ou autre transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourra être affectée ou annulée par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou fondateurs de pouvoir du Gérant auraient un intérêt dans telle autre société ou firme ou par le fait qu'ils seraient administrateurs, associés, directeurs, fondés de pouvoir ou employés de cette autre société ou firme. Tout administrateur, directeur ou fondé de pouvoir du Gérant qui est administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en toutes matières relatives à de pareils contrats ou pareilles affaires.

D. Décisions des actionnaires

Art. 16. L'assemblée générale des actionnaires de la Société représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs pour ordonner, faire ou ratifier les actes relatifs aux opérations de la Société, sous réserve que, sauf si les présents Statuts en disposent autrement, une résolution ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par le Gérant.

L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le Gérant ou par le Conseil de Surveillance. Les assemblées générales d'actionnaires seront convoquées par une convocation donnée par le Gérant indiquant l'ordre du jour et envoyé par courrier, telex, télégramme, fax ou courrier électronique au moins huit jours avant la date prévue pour la réunion à chaque actionnaire à l'adresse des actionnaires telle qu'inscrite au registre des actions nominatives.

L'assemblée générale annuelle se réunit le trente et un du mois de mars à 14.00 heures, au siège social ou dans tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, à Luxembourg, l'assemblée générale se réunit le premier jour ouvrable suivant.

D'autres assemblées générales d'actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les convocations.

E. Année sociale - Bilan - Répartition des bénéfices

Art. 17. L'exercice social de la Société commence le premier octobre et se termine le trente septembre de chaque année.

Art. 18. Des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être exigée lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit.

L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du Gérant, déterminera comment disposer du restant des bénéfices nets annuels.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les conditions légales.

Les règles de distribution suivantes s'appliqueront à toute distribution de dividendes, ou réduction de capital:

- Premièrement, au profit des porteurs d'Actions Ordinaires de Classe S, au pro rata du nombre d'actions détenues par chacun d'eux, jusqu'à temps qu'ils aient obtenu une somme égale au (x) Capital Investi de Classe S au jour de la distribution, plus (y) le Montant de Majoration du porteur au jour de la distribution;

- Deuxièmement, au profit des porteurs d'Actions Ordinaires de Classe M, au pro rata du nombre d'actions détenues par chacun d'eux, jusqu'à ce qu'ils aient reçu chacun une somme égale à son Capital Investi de Classe M respectif; et

- Troisièmement, les dividendes restants seront répartis entre les porteurs d'Actions Ordinaires de Classe S et d'Actions Ordinaires de Classe M, au pro rata du nombre d'actions détenues par chacun d'eux.

Les termes utilisés ci-dessus et non définis ont la signification suivante:

- «Capital Investi de Classe M»: signifie vis-à-vis de tout porteur d'Actions Ordinaires de Classe M, un montant égal à (i) la valeur nominale totale des Actions Ordinaires de Classe M détenues par un tel porteur moins (ii) le montant

total cumulé des dividendes ou de toutes autres distributions reçus par un tel porteur à raison de sa détention d'Actions Ordinaires de Classe M.

- «Capital Investi de Classe S»: signifie vis-à-vis de tout porteur d'Actions Ordinaires de Classe S, à tout moment, un montant (qui ne peut en aucun cas être inférieur à zéro) égal à (i) la valeur nominale totale des Actions Ordinaires de Classe S détenues par un tel porteur, plus (ii) le cumul des Remboursements Préférentiels de Classe S ajouté au Capital investi de Classe S en application de la définition du Remboursement Préférentiel de Classe S eût égard à toutes les périodes précédentes, moins (iii) le montant total cumulé des dividendes ou autres distributions reçus par un tel porteur à raison de sa détention d'Actions Ordinaires de Classe S.

- «Remboursement Préférentiel de Classe S»: signifie vis-à-vis de tout porteur d'Actions Ordinaires de Classe S, à tout moment, un montant égal à un retour sur investissement de 9% par an sur le solde moyen pondéré du Capital Investi de Classe S d'un tel porteur au cours de la période commençant le 12 avril précédent jusqu'à la date de détermination incluse, lequel taux de retour sur investissement commence à produire des intérêts à compter de cette date, et qui doivent être ajoutés au Capital investi de Classe S le 11 avril suivant (étant précisé que l'intérêt est capitalisé annuellement).

- «Montant de Majoration»: signifie vis-à-vis de tout porteur d'Actions Ordinaires de Classe M, à tout moment, le montant total qui devrait être payé pour qu'un tel porteur reçoive un retour sur investissement annuel composé de 9% par an sur le Capital Investi en Autres Titres à compter du 12 avril 2006 et jusqu'à la date de détermination incluse, moins (ii) tout montant distribué ou payé par la Société au porteur à raison des intérêts produits par les Autres Titres détenus par le porteur (à l'exclusion toutefois, dans un souci de clarté, du montant du remboursement du Capital Investi en Autres Titres).

- «Autres Titres» signifie vis à vis de tout porteur d'Actions Ordinaires de Classe S tous les PECs ou CPECs émis par la Société à ce porteur aux environs du 12 avril 2006 en relation avec l'émission des Actions Ordinaires de Classe S.

- «Capital Investi en Autres Titres»: signifie vis-à-vis de tout porteur d'Actions Ordinaires de Classe S, la valeur au pair comptable totale de tous les Autres Titres.

Tous les montants, retenus volontairement ou qui doivent l'être en vertu du Code, ou de toute disposition légale fédérale ou non, d'une loi fiscale locale ou étrangère relatifs à tout paiement, distribution ou allocation à la Société ou à tout actionnaire, traités par la loi ou ces lois fiscales comme des sommes dues, doivent être traités comme des distributions. La qualité d'actionnaire vis-à-vis des sommes qui ont été retenues à raison des dispositions de la phrase précédente est déterminée, dans le cas d'une distribution au profit de la Société sujette à la retenue américaine, en fonction de et dans la mesure où l'Administration ayant compétence sur l'actionnaire considère que la Société n'est pas fiscalement transparente et la soumet donc à la retenue en vertu de l'article 1.1441-6(b)(2) du Règlement de Trésor américain (U.S. Treas. Reg. Section 1.1441-6(b)(2)).

F. Dispositions de l'impôt fédéral américain sur le revenu

Art. 19. Vis-à-vis de l'impôt fédéral américain sur le revenu, la Société doit maintenir un compte de capital pour chaque actionnaire qui a souscrit au capital de la Société au sens de l'Internal Revenue Code de 1986, tel qu'amendé (ci-après le «Code») et des Règlements du Trésor américain (U.S. Treasury Regulations) pris en application du Code, et plus spécialement des articles 1.704-1(b) et 1.704-2 du Règlement. La Société tiendra à jour un compte de capital pour chaque actionnaire conformément à l'article 1.704-1(b)(2)(iv) du Règlement du Trésor américain, y compris, mais à titre non exhaustif, tenant compte de la part de profits et de pertes de chaque actionnaire et reflétant une réévaluation de la Société conformément à l'article 1.704-1(b)(2)(iv)(f) et (g) du Règlement du Trésor américain. Dans l'hypothèse où tout ou partie des actions détenues par des actionnaires seraient transférées conformément aux stipulations des Statuts, l'actionnaire cessionnaire succède à l'actionnaire cédant dans son compte de capital pour autant qu'il est lié aux actions transmises.

Pour les besoins du calcul du solde des comptes de capital des actionnaires, les profits et pertes doivent être alloués entre actionnaires, pour chaque exercice fiscal, comme suit. Premièrement, les profits doivent être alloués aux porteurs d'Actions Ordinaires de Classe S jusqu'à ce que le solde du compte en capital de chaque porteur atteigne le montant que le porteur serait en droit de recevoir en vertu de la règle de distribution prévue à l'article 18 dans l'hypothèse où la Société serait liquidée à la fin de l'exercice fiscal en vertu de l'article 21. Deuxièmement, les profits sont alloués aux porteurs d'Actions Ordinaires de Classe M jusqu'à ce que le solde du compte en capital de chaque porteur atteigne le montant que le porteur serait en droit de recevoir en vertu de la seconde règle de distribution prévue à l'article 18 dans l'hypothèse où la Société serait liquidée à la fin de l'exercice fiscal en vertu de l'article 21. Enfin, les profits sont distribués au pro rata entre porteurs d'Actions Ordinaires de Classe S et porteurs d'Actions Ordinaires de Classe M.

Les pertes sont allouées en premier en déduction des profits alloués en vertu du dernier cas de répartition des profits ci-dessus (mais seulement dans la limite où ces profits n'ont pas été distribués en vertu du dernier cas de répartition ci-dessus). Deuxièmement, les pertes sont allouées aux porteurs d'Actions Ordinaires de Classe M jusqu'à ce que le solde du compte en capital de ces actionnaires soit réduit à zéro. Troisièmement, les pertes sont allouées aux porteurs d'Actions Ordinaires de Classe S jusqu'à ce que le solde du compte en capital de ces actionnaires soit réduit à zéro. Sans préjudice de la répartition des profits et pertes susmentionnée, les éléments de revenu, les gains, les pertes et déductions au titre de chaque exercice doivent se conformer à la définition de «Qualified Income Offset» telle que définie à l'article 1.704-1(b)(2)(ii)(d) du U.S. Treasury Regulations. Toutefois, si un Qualified Income Offset est opéré lors d'un exercice fiscal, la répartition curative d'éléments de revenus, de gains et de pertes doit être effectuée autant que possible de sorte que le solde du compte de capital de chaque actionnaire soit égal au montant qu'il aurait présenté si aucun Qualified Income Offset n'avait eu lieu.

L'allocation annuelle aux actionnaires d'éléments imposables aux Etats-Unis tels que revenus, gains, pertes et déductions doit se faire de la même manière que les éléments correspondants sont comptabilisés par la Société comme revenus, gains, pertes et déductions décrite plus haut, à l'exception de ce qu'il est nécessaire de prendre en compte pour

établir la variation, le cas échéant, entre la base imposable ajustée applicable à ces biens de la Société (telle que déterminée pour les besoins de l'imposition fédérale américaine sur le revenu), et sa valorisation comptable pour les besoins du compte de capital en vertu de l'article 704(c) du Code et des Règlements du Trésor promulgués pour son application.

Le Gérant est autorisée à faire tous les choix fiscaux à l'échelle fédérale, étatique ou locale, et est plus spécialement nommé «Associé en charge des questions fiscales» («Tax Matters Partner») en vertu du Code et dispose de la capacité équivalente en vertu de toute autre disposition législative similaire applicable. Le Gérant doit accomplir toutes les déclarations fiscales fédérales, étatiques et locales nécessaires pour le compte de la Société et doit fournir à chaque actionnaire dès que possible après la fin d'un exercice fiscal un Formulaire IRS K-1 pour l'exercice écoulé en question.

G. Modification des Statuts

Art. 20. Les Statuts pourront être modifiés, sous condition de l'approbation du Gérant, par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, à moins que les présents Statuts n'en disposent autrement.

H. Dissolution - Liquidation

Art. 21. En cas de dissolution de la Société, un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui a décidé la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs ainsi que leur énumération, procéderont à la liquidation. Toute distribution à l'occasion de la liquidation doit suivre le même ordre que celui défini à l'article 18 des Statuts.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quatorze millions huit cent quarante et un mille quatre cent quatre-vingt-deux euros et cinquante cents (EUR 14.841.482,50) en vue de le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) au montant de quatorze millions huit cent soixante-douze mille quatre cent quatre-vingt-deux euros et cinquante cents (EUR 14.872.482,50) par l'émission de onze millions six cent quatre-vingt-sept mille quatre cent trente (11.687.430) nouvelles Actions Ordinaires de Classe S et par l'émission de cent quatre-vingt-cinq mille sept cent cinquante-six (185.756) nouvelles Actions Ordinaires de Classe M nouvelles d'une valeur nominale d'un euro et vingt cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'approuver les souscriptions suivantes:

	Nombre et type d'actions (Actions Ordinaires)	Prix de souscription (EUR)
CEP II PARTICIPATIONS S.à r.l., SICAR.	9.283.407 de Classe S	11.604.258,75
ZODIAC S.A.	2.320.851 de Classe S	2.901.063,75
Robert D. Haning	54.634 de Classe M 3.729 de Classe S	68.292,50 4.661,25
Scott B. Frost	54.634 de Classe M 1.865 de Classe S	68.292,50 2.331,25
Gary J. Tamburri.	21.854 de Classe M	27.317,50
Dindo Uy.	54.634 de Classe M 29.838 de Classe S	68.292,50 37.297,50
Robyn E. Gabel	1.865 de Classe S	2.331,25
Timothy Summers.	1.865 de Classe S	2.331,25
Carlos G. Benedia.	1.865 de Classe S	2.331,25
Terrence H. Sloan.	3.729 de Classe S	4.661,25
Paul D. Johnson.	7.459 de Classe S	9.323,75
Jason D. Anderson	1.865 de Classe S	2.331,25
Stephen C. Markowitz	1.865 de Classe S	2.331,25
Enrique Gomez.	3.729 de Classe S	4.661,25
Ronald D. Soto	1.865 de Classe S	2.331,25
Adrian D. Sanchez.	1.865 de Classe S	2.331,25
Denise Miller.	3.729 de Classe S	4.661,25
Shajee R. Siddiqui	1.865 de Classe S	2.331,25
Klaus Reitter	1.865 de Classe S	2.331,25
Kevin G. Williams	1.865 de Classe S	2.331,25
Michael Kimball.	2.984 de Classe S	3.730,00
George A. Lofgren	1.865 de Classe S	2.331,25
Masoud Shafii	1.865 de Classe S	2.331,25
Timothy Grimes	1.865 de Classe S	2.331,25
Jaime Benavides.	1.865 de Classe S	2.331,25
Total	11.873.186	14.841.482,50

Intervention - Souscription - Libération

Sont alors intervenues les personnes et sociétés suivantes, représentées par M. Nicolas Cuisset, susnommé, en vertu de vingt cinq pouvoirs donnés en avril 2006, lesquels pouvoirs, après avoir été signé ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexés aux présentes afin d'être soumis avec elles aux formalités de l'enregistrement.

- CEP II PARTICIPATIONS S.à r.l. SICAR, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 96.017, et ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, déclare souscrire à:

Neuf millions deux cent quatre-vingt-trois mille quatre cent sept (9.283.407) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de onze million six cent quatre mille deux cent cinquante-huit euros et soixante-quinze cents (EUR 11.604.258,75).

- ZODIAC S.A., une société anonyme de droit français, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 729 800 821, ayant son siège social au 2, rue Maurice Mallet, 92137 Issy-les-Moulineaux, France, déclare souscrire à:

Deux million trois cent vingt mille huit cent cinquante et une (2.320.851) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de deux millions neuf cent un mille soixante-trois euros et soixante-quinze cents (EUR 2.901.063,75).

- Robert D. Haning, West Regional Sales Manager of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:

- cinquante-quatre mille six cent trente-quatre (54.634) Actions Ordinaires de Classe M, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de soixante-huit mille deux cent quatre-vingt-douze euros et cinquante cents (EUR 68.292,50),

- trois mille sept cent vingt-neuf (3.729) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de quatre mille six cent soixante et un euros et vingt-cinq cents (EUR 4.661,25).

- Scott B. Frost, South Regional Sales Manager of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:

- cinquante-quatre mille six cent trente-quatre (54.634) Actions Ordinaires de Classe M, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de soixante-huit mille deux cent quatre-vingt-douze euros et cinquante cents (EUR 68.292,50),

- mille huit cent soixante-cinq (1.865) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille trois cent trente et un euros et vingt-cinq cents (EUR 2.331,25).

- Gary J. Tamburri, North & MW Regional Sales Manager of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:

vingt et un mille huit cent cinquante-quatre (21.854) Actions Ordinaires de Classe M, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de vingt-sept mille trois cent dix-sept euros et cinquante cents (EUR 27.317,50).

- Dindo Uy, Director, Electronics Engineering of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:

- cinquante-quatre mille six cent trente-quatre (54.634) Actions Ordinaires de Classe M, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de soixante-huit mille deux cent quatre-vingt-douze euros et cinquante cents (EUR 68.292,50),

- vingt-neuf mille huit cent trente-huit (29.838) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de trente-sept mille deux cent quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante cents (EUR 37.297,50).

- Robyn E. Gabel, Product Manager, Electronics of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:

mille huit cent soixante-cinq (1.865) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille trois cent trente et un euros et vingt-cinq cents (EUR 2.331,25).

- Timothy Summers, National Service Manager of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:

mille huit cent soixante-cinq (1.865) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille trois cent trente et un euros et vingt-cinq cents (EUR 2.331,25).

- Carlos G. Bedia, VP International Sales of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:

mille huit cent soixante-cinq (1.865) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille trois cent trente et un euros et vingt-cinq cents (EUR 2.331,25).

- Terrence H. Sloan, VP International Sales of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:

trois mille sept cent vingt-neuf (3.729) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de quatre mille six cent soixante et un euros et vingt-cinq cents (EUR 4.661,25).

- Paul D. Johnson, Territory Sales Manager of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:

sept mille quatre cent cinquante-neuf (7.459) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de neuf mille trois cent vingt-trois euros et soixante-quinze cents (EUR 9.323,75).

- Jason D. Anderson, Territory Sales Manager of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:

mille huit cent soixante-cinq (1.865) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille trois cent trente et un euros et vingt-cinq cents (EUR 2.331,25).

- Stephen C. Markowitz, Territory Sales Manager of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:

mille huit cent soixante-cinq (1.865) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille trois cent trente et un euros et vingt-cinq cents (EUR 2.331,25).

- Enrique Gomez, Territory Sales Manager of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:

trois mille sept cent vingt-neuf (3.729) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de quatre mille six cent soixante et un euros et vingt-cinq cents (EUR 4.661,25).

- Ronald D. Soto, Territory Sales Manager of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:

mille huit cent soixante-cinq (1.865) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille trois cent trente et un euros et vingt-cinq cents (EUR 2.331,25).

- Adrian D. Sanchez, Territory Sales Manager of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:
mille huit cent soixante-cinq (1.865) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille trois cent trente et un euros et vingt-cinq cents (EUR 2.331,25).
 - Denise Miller, Credit Manager of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:
trois mille sept cent vingt-neuf (3.729) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de quatre mille six cent soixante et un euros et vingt-cinq cents (EUR 4.661,25).
 - Shajee R. Siddiqui, Director, Product Compliance & Safety of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:
mille huit cent soixante-cinq (1.865) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille trois cent trente et un euros et vingt-cinq cents (EUR 2.331,25).
 - Klaus Reitter, Mechanical Engineering Manager of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:
mille huit cent soixante-cinq (1.865) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille trois cent trente et un euros et vingt-cinq cents (EUR 2.331,25).
 - Kevin G. Williams, Combustion Engineering Manager of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:
mille huit cent soixante-cinq (1.865) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille trois cent trente et un euros et vingt-cinq cents (EUR 2.331,25).
 - Michael Kimball, Project Manager, New Products of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:
deux mille neuf cent quatre-vingt-quatre (2.984) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de trois mille sept cent trente euros et zéro cents (EUR 3.730,00).
 - George A. Lofgren, Manager Commodities & Intl. Sourcing of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:
mille huit cent soixante-cinq (1.865) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille trois cent trente et un euros et vingt-cinq cents (EUR 2.331,25).
 - Masoud Shafii, Manager, Lean Sigma of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:
mille huit cent soixante-cinq (1.865) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille trois cent trente et un euros et vingt-cinq cents (EUR 2.331,25).
 - Timothy Grimes, Director, Strategic Purchasing & Planning of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:
mille huit cent soixante-cinq (1.865) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille trois cent trente et un euros et vingt-cinq cents (EUR 2.331,25).
 - Jaime Benavides, Value Stream Manager, Assembly of WATER PIC Inc., déclare souscrire à:
mille huit cent soixante-cinq (1.865) Actions Ordinaires de Classe S, et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille trois cent trente et un euros et vingt-cinq cents (EUR 2.331,25).
- La somme de quatorze millions huit cent quarante et un mille quatre cent quatre-vingt-deux euros et cinquante cents (EUR 14.841.482,50), intégralement libérée par versement en numéraire, est désormais à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire.

Cinquième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 6, paragraphe premier, des Statuts, qui se lit désormais comme suit:

«**Art. 6.** La Société a un capital souscrit de quatorze millions huit cent soixante-douze mille quatre cent quatre-vingt-deux euros et cinquante cents (EUR 14.872.482,50) représenté par une (1) Action de Commandité, cent quatre-vingt-cinq mille sept cent cinquante-six (185.756) Actions Ordinaires de Classe M et par onze millions sept cent douze mille deux cent vingt-neuf (11.712.229) Actions Ordinaires de Classe S, ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune. Les Actions Ordinaires de Classe M et les Actions Ordinaires de Classe S sont collectivement appelées les Actions Ordinaires.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cent quarante mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants susmentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: N. Cuisset, H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2006, vol. 153S, fol. 16, case 3. – Reçu 148.414,82 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

J. Elvinger.

(084517.3/211/1050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

COAST INVESTMENT S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 116.604.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42313 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, en date du 9 juin 2006.

J. Elvinger.

(052839.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

POLYFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 102.429.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10725, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081841.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

J.M.D.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 48.779.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00956, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2006.

Signature.

(081898.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

BTS LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 110.997.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081974.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

ARGO IMMOBILIERE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3961 Ehlinge, 35B, rue des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 110.969.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08828, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(082024.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

HEMELEERS & PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7433 Grevenknapp, Maison 15.

R. C. Luxembourg B 111.451.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02181, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082034.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

93244

PROMIND INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1943 Luxembourg-Bonnevoie, 36, rue Gabriel Lippmann.
R. C. Luxembourg B 78.792.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2006, réf. LSO-BR05183, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

PROMIND INVESTMENTS S.A.

Signature

(081988.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

PARTNERS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 107.523.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02518, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dr Boriths Müller

Advokat

(082038.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

PROLOGIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8019 Strassen, 13, rue des Bois.
R. C. Luxembourg B 109.352.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11713, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082054.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

BALTHAZAR PRODUCTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5954 Itzig, 10, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 70.817.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11717, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082057.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

AAREAL EUROPEAN PROPERTY INVESTMENTS N° 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 71.856.

En date du 25 avril 2006, le conseil d'Administration de AAREAL EUROPEAN PROPERTY INVESTMENTS N° 1 S.A. a pris la décision suivante:

- Monsieur Robbert Van Zinnicq Bergmann, avec adresse au 22, Gein Zuid, NL-1391 JE Abcoude, a été nommé avec effet immédiat en tant que délégué à la gestion journalière en qualité de fondé de pouvoir de la société AAREAL EUROPEAN PROPERTY INVESTMENTS N° 1 S.A.

- Monsieur Robbert Van Zinnicq Bergmann a un pouvoir de signature conjointe avec l'un des deux autres fondés de pouvoir.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083003.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

FS INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 107.851.

In the year two thousand and six on the nineteenth day of July at 9:15 a.m.
Before us M^e Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven,

There appeared:

1. GS CAPITAL PARTNERS 2000, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3229710 having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, acting through its general partner GS ADVISORS 2000, L.L.C., here represented by M^e Sabine Hinz, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

2. GS CAPITAL PARTNERS 2000 OFFSHORE, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered in the Register of Exempted Limited Partnerships - Cayman Islands under registration number 12329 having its registered office at Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its general partner GS ADVISORS 2000, L.L.C., here represented by M^e Sabine Hinz, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

3. GS CAPITAL PARTNERS 2000, GmbH & CO. BETEILIGUNGS KG, a limited partnership formed and existing under the laws of Germany, registered with the Handelsregister at the Amtsgericht Charlottenburg under registration number HRA no 31607, having its registered office at Friedrichstrasse 90, D-1011 Berlin, acting through its general partner GOLDMAN, SACHS MANAGEMENT GP, GmbH, here represented by M^e Sabine Hinz, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

4. GS CAPITAL PARTNERS 2000 EMPLOYEE FUND, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3207587 having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, acting through its general partner GS EMPLOYEE FUNDS 2000 GP, L.L.C., here represented by M^e Sabine Hinz, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

5. GOLDMAN SACHS DIRECT INVESTMENT FUND 2000, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3207589 having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, acting through its general partner GS EMPLOYEE FUNDS 2000 GP, L.L.C., here represented by M^e Sabine Hinz, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

6. GS CAPITAL PARTNERS V INSTITUTIONAL, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, acting through its general partner GS ADVISORS V, LLC here represented by M^e Sabine Hinz, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

7. GS CAPITAL PARTNERS V FUND, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3953218 having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, acting through its general partner GSCP V ADVISORS, L.L.C., here represented by M^e Sabine Hinz, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

8. GS CAPITAL PARTNERS V OFFSHORE FUND, L.P. a limited partnership formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered in the Register of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands under registration number 15650 having its registered office at Uglan House, 308 George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its general partner GSCP V OFFSHORE ADVISORS, L.L.C., here represented by M^e Sabine Hinz, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

9. GS CAPITAL PARTNERS V, GmbH & CO KG a limited partnership formed and existing under the laws of Germany, registered with the Handelsregister at the Amtsgericht Frankfurt/ Main under registration number HRA no 42401 having its registered office at Messeturm, Friedrich-Ebert-Anlage 49, D-60323 Frankfurt/Main, Germany, acting through its general partner GS ADVISORS V, L.L.C., here represented by M^e Sabine Hinz, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

10. GOLDMAN SACHS ISS INVESTORS, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Register of Exempted Limited Partnerships. Cayman Islands under registration number 16293, having its registered office at Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its general partner GS ISS ADVISORS, L.L.C., here represented by M^e Sabine Hinz, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

11. EQT III LIMITED, a limited liability company organised under the laws of the Bailiwick of Guernsey, registered on the Records of the Island of Guernsey under registration number 3719, having its registered offices at East Wing, Trafalgar Court, Admiral Park, St. Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, Channel Islands, acting as general partner of EQT III UK No. 1 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III UK No. 2 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III UK No. 3 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III UK No. 4 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III UK No. 5 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III UK No. 6 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III UK No. 7 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III UK No. 8 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III UK No. 9 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III US No. 1 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III US No. 2 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III US No. 3 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III ISS CO-INVESTMENTL. P. and in its capacity as managing limited partner of EQT III, GmbH & CO. KG and in its capacity as manager of the EQT III CO-INVESTMENT SCHEME here represented by M^e Sabine Hinz, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

12. EQT IV LIMITED a Guernsey limited liability company, registered on the Records of the Island of Guernsey under registration number 41751, having its registered office at East Wing, Trafalgar Court, Admiral Park, St. Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, Channel Islands, acting in its capacity as general partner of EQT IV (General Partner) LIMITED PARTNERSHIP, in turn acting in its capacity as general partner of the EQT IV (No. 1) LIMITED PARTNERSHIP, EQT IV (No. 2) LIMITED PARTNERSHIP, EQT IV ISS CO-INVESTMENT L.P and as managing limited partner of the EQT IV, GmbH & CO. KG and as manager of the EQT IV CO-INVESTMENT SCHEME

here represented by M^e Sabine Hinz, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxies shall be signed ne varietur by the mandatory of the above named persons and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The prenamed are the participants of FS INVEST, S.à r.l., having its registered office at 31, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated by a deed of Maître Paul Bettingen, on April 28, 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C on September 26, 2005 number 944. The articles of incorporation have been modified before the aforementioned notary on May 9, 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C on October 5, 2005 number 989, and the articles of incorporation have been further modified before the aforementioned notary on June 29, 2005 published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C on November 9, 2005 number 1176, and further modified before the aforementioned notary on February 10, 2006 not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

Which appearing persons, acting in their above-mentioned capacities, requested the undersigned notary to draw up as follows:

That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1) Increase of the issued capital
- 2) Acceptance of subscriptions of parts by new participants
- 3) Amendment of Article 7 of the articles of association so as to reflect the proposed capital increase.

Then, the participants take the following resolutions:

First resolution

The participants decide to increase the issued capital of the company by an amount of 12,882,200.- DKK (twelve million eight hundred eighty-two thousand two hundred Danish Krone) so as to raise it from its present amount of 1,511,839,400.- DKK (one billion five hundred eleven million eight hundred thirty-nine thousand four hundred Danish Krone) to the amount of 1,524,721,600.- DKK (one billion five hundred twenty-four million seven hundred twenty-one thousand six hundred Danish Krone) by the issue of 64,411 (sixty-four thousand four hundred and eleven) new parts with a par value of 200.- DKK (two hundred Danish Krone) each, together with an issue premium of 52,779,687.37 DKK (fifty-two million seven hundred seventy-nine thousand six hundred eighty-seven point three seven Danish Krone).

To the extent necessary the participants waive their preferential subscription right in respect of the issuance of new parts.

Subscription

Thereupon the existing participants decide to accept subscriptions of parts as set out below by the persons named below:

a) 47,229 (forty-seven thousand two hundred twenty-nine) new parts by the new participant FS MPP, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) formed and existing under the laws of Luxembourg, not yet registered in the Luxembourg commercial and company register (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg), having its registered office at 31, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, here represented by Ms Sabine Hinz, pre-named, by virtue of a proxy under private seal;

b) 8,933 (eight thousand nine hundred and thirty-three) new parts by the new participant Lulep AB, a private limited liability company formed and existing under the laws of Sweden, registered with the Swedish Companies Registration Office under registration number 556534-9320, having its registered office at Radlosavagen 1, 11265 Stockholm, Sweden, represented by Mr Leif Albert Östling, its managing director, who is represented by his proxy Mr Thomas Schleicher, who in turn is represented by Ms Sabine Hinz, pre-named, by virtue of a proxy under private seal,

c) 6,936 (six thousand nine hundred thirty-six) new parts by the new participant Mr Cristoph Paul Sander, born on 11 January 1962 in Beirut (Lebanon), having his private address at 43, The Avenue, Tadworth, Surrey KT 2D 5 DB who is represented by his proxy Mr Thomas Schleicher, who in turn is represented by Ms Sabine Hinz, pre-named, by virtue of a proxy under private seal;

d) 1,051 (one thousand fifty-one) new parts by the new participant JL RUNGSTED INVEST ApS a private limited company formed and existing under the laws of Denmark, registered with the Danish Commerce and Companies Agency under registration number CVR-NR 27368913, having its registered office at Rungsted Sundpark 16, 2960 Rungsted Kyst, Denmark, represented by Mr Jorgen Lindegaard, its director, who is represented by his proxy Mr Thomas Schleicher, who in turn is represented by Sabine Hinz, pre-named, by virtue of a proxy under private seal,

e) 262 (two hundred sixty-two) new parts by the new participant Mr Steen Parsholt born on 12 April 1951 in Copenhagen, having his private address at Boganisvej 8, 2960 Rungsted Kyst, Denmark who is represented by his proxy Mr Thomas Schleicher, who in turn is represented by Ms Sabine Hinz, pre-named, by virtue of a proxy under private seal;

and full payment up of the new parts by an amount of 200.- DKK (two hundred Danish Krone) per part in cash. In addition, an amount of 52,779,687.37 (fifty-two million seven hundred seventy-nine thousand six hundred eighty-seven point three seven Danish Krone) is allocated to share premium. As a result the amount of 65,661,887.37 DKK (sixty-

five million six hundred sixty-one thousand eight hundred eighty-seven point three seven Danish Krone) is as of now at the disposal of the company as has been certified to the notary executing this deed.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, Article 7 of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

Art. 7 . The capital of the company is fixed at 1,524,721,600.- DKK (one billion five hundred twenty-four million seven hundred twenty-one thousand six hundred Danish Krone) divided into 7,623,608 (seven million six hundred twenty-three thousand six hundred and eight) parts of 200.- DKK (two hundred Danish Krone) each.

Valuation

The total contribution is valued at eight million eight hundred three thousand seventy-seven euro (8,800,077.- EUR).

Costs

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by the reason of the present deed are assessed at ninety-three thousand euro (93,000.- EUR).

There being no further business, the meeting is closed at 9.30 am.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing person, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille six, le dix-neuf juillet à 9:15 heures.

Par devant Nous Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1. GS CAPITAL PARTNERS 2000, L.P., un «limited partnership» constitué et régi par le droit de l'Etat de Delaware, avec siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, immatriculé au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3229710 agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS ADVISORS 2000, L.L.C.,

ici représenté par M^e Sabine Hinz, avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé;

2. GS CAPITAL PARTNERS 2000 OFFSHORE, L.P., un «limited partnership» constitué et régi par la droit des Iles Cayman, avec siège social à Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, immatriculé au registre de Exempted Limited Partnerships des Iles Cayman sous le numéro 12329 agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS ADVISORS 2000, L.L.C.,

ici représenté par M^e Sabine Hinz, avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé;

3. GS CAPITAL PARTNERS 2000, GmbH & CO. BETEILIGUNGS KG, un «partnership» constitué et régi par le droit allemand, avec siège social à Friedrichstrasse 90, D-10117, immatriculé au registre de commerce de l'Amtsgericht Charlottenburg sous le numéro HRA no 31607 agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GOLDMAN, SACHS MANAGEMENT GP, GmbH,

ici représenté par M^e Sabine Hinz, avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé;

4. GS CAPITAL PARTNERS 2000 EMPLOYEE FUND, L.P., un «limited partnership» constitué et régi par le droit de l'Etat de Delaware, avec siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, immatriculé au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3207587 agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS EMPLOYEE FUNDS 2000 GP, L.L.C.,

ici représenté par M^e Sabine Hinz, avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé;

5. GOLDMAN SACHS DIRECT INVESTMENT FUND 2000, L.P., un «limited partnership» constitué et régi par le droit de l'Etat de Delaware, avec siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, immatriculé au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3207589 agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS EMPLOYEE FUNDS 2000 GP, L.L.C.,

ici représenté par M^e Sabine Hinz, avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé;

6. GS CAPITAL PARTNERS V INSTITUTIONAL, L.P., une «limited partnership», constitué et régi par le droit de l'Etat de Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, immatriculée au registre de l'Etat du Delaware sous le numéro 3863846, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS ADVISORS V, L.L.C.,

ici représenté par M^e Sabine Hinz, avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé;

7. GS CAPITAL PARTNERS V FUND, L.P., un «limited partnership» constitué et régi par le droit de l'Etat de Delaware, avec siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, immatriculé au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3953218 agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GSCP V ADVISORS, L.L.C.,

ici représenté par M^e Sabine Hinz, avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé;

8. GS CAPITAL PARTNERS V OFFSHORE FUND, L.P., un «limited partnership» constitué et régi par le droit des Iles Cayman, avec siège social à Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, immatriculé au registre de Exempted Limited Partnerships des Iles Cayman sous le numéro 15650 agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GSCP V OFFSHORE ADVISORS, L.L.C.

ici représenté par M^e Sabine Hinz, avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé;

9. GS CAPITAL PARTNERS V, GmbH & CO KG, un «limited partnership» constitué et régi par le droit de l'Allemagne, avec siège social au Messeturm, Friedrich-Ebert-Anlage 49, D-60323 Frankfurt/ Main, Allemagne, immatriculé au registre de commerce de l'Amtsgericht Frankfurt/ Main sous le numéro HRA 42401 agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS ADVISORS V, L.L.C.,

ici représenté par M^e Sabine Hinz, avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé;

10. GOLDMAN SACHS ISS INVESTORS, L.P., une «limited partnership» constitué et régi par le droit des Îles Cayman, avec siège social à Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, immatriculé au registre de Exempted Limited Partnerships des Îles Cayman sous le numéro 16293 agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS ISS ADVISORS, L.L.C.,

ici représentée par M^e Sabine Hinz, avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé;

11. EQT III LIMITED, une société à responsabilité limitée de Guernsey, avec siège social à East Wing, Trafalgar Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, immatriculée au registre de Guernsey sous le numéro 37191 agissant en qualité de «general partner» de EQT III UK No. 1 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III K No. 2 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III UK No. 3 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III UK No. 4 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III UK No. 5 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III UK No. 6 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III UK No. 7 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III UK No. 8 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III UK No. 9 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III US No. 1 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III US No. 2 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III US No. 3 LIMITED PARTNERSHIP, EQT III ISS CO - INVESTMENT L.P. et en qualité de «managing limited partner» de EQT III, GmbH & CO. KG et de «Manager» de EQT III CO-INVESTMENT SCHEME,

ici représentée par M^e Sabine Hinz, avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé;

12. EQT IV LIMITED, une société à responsabilité limitée de Guernsey, avec siège social à East Wing, Trafalgar Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, immatriculée au registre de Guernsey sous le numéro 41751 agissant en qualité de «general partner» de EQT IV (GENERAL PARTNER) LIMITED PARTNERSHIP, agissant en sa capacité de «general partner» de EQT IV (n°1) LIMITED PARTNERSHIP, EQT IV (N°2) LIMITED PARTNERSHIP, EQT IV ISS CO-INVESTMENT L.P. et de «managing limited partner» de la société EQT IV, GmbH & CO. KG et en tant que manager de EQT IV CO-INVESTMENT SCHEME

ici représentée par M^e Sabine Hinz, avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé;

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants prénommés et le notaire soussigné, demeureront annexées au présent acte pour être enregistré avec celui-ci.

Les comparants prénommés sont les associés de la société à responsabilité limitée FS INVEST, S.à r.l., ayant son siège social au 31, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 28 avril 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C le 26 septembre 2005 numéro 944. Les statuts ont été modifiés devant le notaire mentionné précédemment le 9 mai 2005 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C le 5 octobre 2005 numéro 989, et les statuts ont encore été modifiés devant le notaire mentionné précédemment le 29 juin 2005 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C le 9 novembre 2005 numéro 1176, et encore modifiés devant le notaire mentionné précédemment le 10 février 2006 non encore publié.

Lesquels comparants, ès-qualité qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1) Augmentation du capital social
- 2) Souscription et libération de parts des nouveaux associés
- 3) Modification corrélative de l'article 7 des statuts afin de refléter cette augmentation de capital.

Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital de la Société à concurrence d'un montant total de 12.882.200,- DKK (douze millions huit cent quatre-vingt-deux mille deux cents couronnes danoises) pour le porter de son montant actuel de 1.511.839.400,- DKK (un milliard cinq cent onze millions huit cent trente-neuf mille quatre cents couronnes danoises) à 1.524.721.600,- DKK (un milliard cinq cent vingt-quatre millions sept cent vingt et un mille six cents couronnes danoises) par la création et l'émission 64.411 (soixante-quatre mille quatre cent onze) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 200,- DKK (deux cents couronnes danoises) chacune, ensemble avec une prime d'émission de 52.779.687,37 DKK (cinquante-deux millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent quatre-vingt-sept point trois sept couronnes danoises).

Pour autant que de besoin, les associés renoncent à leur droit préférentiel de souscription concernant l'émission de nouvelles parts.

Souscription

Ensuite, les associés existants ont déclaré accepter la souscription des parts nouvelles émises par la Société par les personnes nommées ci-dessous comme suit:

a) 47.229 (quarante-sept mille deux cent vingt-neuf) nouvelles parts par le nouvel associé FS MPP, S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois luxembourgeoises, non encore publié au Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg avec siège social au 31, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, ici représentée par M^e Sabine Hinz prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé;

b) 8.933 (huit mille neuf cent trente-trois) nouvelles parts par le nouvel associé Lulep AB, une société à responsabilité limitée, constitué et existant selon les lois suédoises, publié au registre des sociétés suédoises sous le numéro 556534-9320, avec siège social au 1 Radlosavagen, 11265 Stockholm, Suède, représentée par Mr Thomas Schleicher, qui à son tour est représenté par son mandataire M^e Sabine Hinz, prénommée, par une procuration sous seing privée:

c) 6.936 (six mille neuf cent trente-six) nouvelles parts par le nouvel associé Mr Christoph Paul Sander, né le 11 janvier 1962 à Beirut (Liban), ayant son adresse privée au 43, The Avenue, Tadworth, Surrey KT 2D 5 DB qui est représenté par son mandataire Thomas Schleicher, qui à son tour est représenté par son mandataire M^e Sabine Hinz, prénommée, par une procuration sous seing privée;

d) 1.051 (mille cinquante et un) nouvelles parts par le nouvel associé JL RUNGSTED INVEST ApS (une société à responsabilité limitée) constitué et existant sous les lois du Danemark, publié au registre des sociétés danoises sous le numéro CVR-NR 27368913, avec siège social au 16 Rungsted Sundpark, 2960 Rungsted Kyst, Danemark, représenté par Mr Jorgen Lindegaard, gérant, qui est représenté par Thomas Schleicher, qui à son tour est représenté par M^e Sabine Hinz, prénommée, par procuration sous seing privé;

e) 262 (deux cent soixante-deux) parts nouvelles par le nouvel associé Mr Steen Parsholt né le 12 avril 1951 à Copenhague ayant son adresse privée au 8 Boganisvej, 2960 Rungsted Kyst, Danemark qui est représenté par Mr Thomas Schleicher, qui à son tour est représenté par M^e Sabine Hinz, prénommée, par procuration sous seing privé;

et la libération entière des nouvelles parts d'un montant de 200,- DKK (deux cents couronnes danoises) par part en numéraire. En plus, un montant de 52.779.687,37 DKK (cinquante-deux millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent quatre-vingt-sept point trois sept couronnes danoises) sera affecté à la prime d'émission.

En conséquence un montant de 65.661.887,37- DKK (soixante-cinq millions six cent soixante et un mille huit cent quatre-vingt-sept couronnes danoises et trente-sept centimes) sera dès maintenant à la disposition de la société comme il a été certifié au notaire exécutant cet acte.

Deuxième résolution

Pour refléter l'augmentation de capital qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article 7 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

Art. 7. Le capital de la société est fixé à 1.524.721.600,- DKK (un milliard cinq cent vingt-quatre millions sept cent vingt et un mille six cents couronnes danoises) divisé en 7.623.608 (sept millions six cent vingt-trois mille six cents huit) parts sociales de 200,- DKK (deux cents couronnes danoises) chacune.

Evaluation

La contribution totale est évaluée à huit millions huit cent trois mille soixante-dix-sept euros (8.803.077,- EUR).

Coûts

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, évalués à quatre-vingt-treize mille euros (93.000,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Hinz, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, vol. 154S, fol. 86, case 7. – Reçu 88.006,82 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée à société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 3 août 2006.

P. Bettingen.

(083288.3/202/300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

CA DEVELOPMENT AND TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 111.105.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue au siège de la Société en date du 1^{er} avril 2006

L'associé est présent.

Le gérant a pris la décision suivante:

L'associé décide:

- de transférer le siège social de la société du 165A, route de Longwy, L-4751 Pétange au 62, route de Luxembourg, L-4760 Pétange.

La décision a été admise à l'unanimité.

Après cela l'assemblée générale extraordinaire est déclarée comme terminée.

Signé en nom de CA DEVELOPMENT AND TRADING, S.à r.l.

D. Houvenaghel

Gérant technique et Administratif

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02080. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(082702.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

ARCELOR INTERNATIONAL EXPORT, Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 6.304.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2005

tenue exceptionnellement le 20 juin 2006

6. L'Assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Philippe Capron, Président du Conseil, ainsi que de la démission de Monsieur Laurent David, administrateur.

Elle décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Juan Mañá Herranz et Madame Marie-Françoise Terlier, avec adresse professionnelle au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, administrateurs en remplacement de ces derniers. Monsieur Mañá Herranz et Madame Terlier achèveront le mandat des administrateurs démissionnaires qui viendront à expiration lors de l'Assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2010.

Dorénavant le Conseil d'administration se composera comme suit:

MM. Juan Mañá Herranz

Armand Gobber

Vincent Gillet

Mme Marie-Françoise Terlier

Pour extrait conforme

V. Gillet / A. Gobber

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082985.4//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

ARCELOR INTERNATIONAL EXPORT, Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 6.304.

Extrait des résolutions écrites prises par le Conseil d'administration

5. Nomination d'un membre du Comité de Direction:

Le Conseil d'administration, décide de nommer Monsieur Christophe De Schrynmakers, avec adresse professionnelle au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, Membre du Comité de Direction et de ce fait délégué à la gestion journalière.

La signature de Monsieur De Schrynmakers conjointement avec celle d'un administrateur ou avec celle d'un autre Membre du Comité de Direction, engage valablement la société pour toutes les affaires.

La résolution ci-dessus a été prise avec effet au 6 juin 2006.

Pour extrait conforme

P. Capron

Président

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11566. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082985.5//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

GOODRICH LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.010,-.

Siège social: Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.528.

Extrait de la résolution du Conseil de Gérance du 12 avril 2006

En date du 12 avril 2006, le Conseil de Gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société vers l'adresse suivante: 26, boulevard Royal, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

GOODRICH LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04233. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087777.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

PERFORMANCE PARTNER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7353 Lorentzweiler, 25, rue de Blaschette.
R. C. Luxembourg B 92.040.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11719, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082058.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

NOUVELLE THERM-ELEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7243 Bereldange, 59, rue du X Octobre.
R. C. Luxembourg B 34.530.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11734, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082063.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

MENDES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 75.272.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02563, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Banque domiciliataire

Signatures

(082936.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

GM INTER EST MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue J.-P. Brasseur.
R. C. Luxembourg B 78.861.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11099, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(083330.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

REPE N°1 - GREENWICH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 93.156.

En date du 2 décembre 2005, LAIN O'ROURKE CAPITAL LIMITED, associé de la société a changé sa dénomination sociale en EXPLORE INVESTMENTS LIMITED.

En date du 23 décembre 2005, EXPLORE INVESTMENTS LIMITED, associé de la société a changé sa dénomination sociale en EXPLORE CAPITAL LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11573. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083226.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

93252

NEWDAY LOGISTICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8038 Capellen, P.A.C..
R. C. Luxembourg B 85.004.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 12 juillet 2006

Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale accepte, avec effet immédiat, la démission des trois administrateurs, à savoir:

- Madame Nadia Pierotti, demeurant 99, rue Centrale L-4499 Limpach
- Monsieur Mr Tim Newman, demeurant 21, rue Hiel L-3341 Huncherange
- Monsieur Mark Daley, demeurant Starrock 14 CR53EH Coulsdon, Surrey

L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, un nouveau conseil d'administration qui se compose comme suit:

- Monsieur Collin Paul Tough né le 2 juin 1959 à Easington (UK) demeurant 109, Hatfield Place Peterlee SR85 TD (United Kingdom)
- Monsieur Bruce Andrew Cook, né le 14 août 1962 à Birmingham (UK) demeurant 5, Beaufort Road Erdington Birmingham (United Kingdom)
- Monsieur Colin Curry né le 14 février 1960 à Easington (UK) demeurant 39 Fulwell Road Peterlee Durham SR8 5RF (United Kingdom)

Le mandat des administrateurs nouvellement nommés prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2012.

Extrait des résolutions de la réunion du Conseil d'Administration tenu en date du 12 juillet 2006

Administrateur délégué

Le Conseil d'Administration accepte, avec effet immédiat, la démission de Monsieur Tim Newman de ses fonctions d'administrateur délégué.

Le Conseil d'Administration décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Monsieur Collin Paul Tough né le 2 juin 1959 à Easington (UK) demeurant 109, Hatfield Place Peterlee SR85 TD (United Kingdom) aux fonctions d'administrateur délégué jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06677. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082865.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

FASHION ONE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.591.200,-.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 103.425.

En date 12 juillet 2006, FASHION ONE MANAGEMENT BETEILIGUNGS, GmbH & Co KG, avec siège social au 4, Imkerstrasse, D-30916 Isernhagen (associé et détenteur de 5.500 parts sociales dans la société) a cédé 629 parts sociales à FASHION ONE PARTICIPATIONS, S.à r.l., avec siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

De ce fait la répartition des parts est la suivante:

- FASHION ONE MANAGEMENT BETEILIGUNGS, GmbH & Co KG détient 4.871 parts de la société FASHION ONE LUXEMBOURG, S.à r.l.
- FASHION ONE PARTICIPATIONS, S.à r.l. détient 18.126 parts de la société FASHION ONE LUXEMBOURG, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082981.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

TECH DATA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 93.006.

Le bilan au 31 janvier 2006, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TECH DATA LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature / Signature

Gérant / Gérant

(083411.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

AREOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 111.548.

L'an deux mille six, le deux août.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AREOS S.A., avec siège social à L-1528 Luxembourg, 5, Boulevard de la Foire,

constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg en date du 25 octobre 2005, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 266 du 6 février 2006, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 111.548,

L'assemblée est ouverte à 8.45 heures sous la présidence de Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, qui désigne comme secrétaire Made-moiselle Fanny Marx, employée privée, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Raphaël Docquier, licencié en sciences de gestion, demeurant pro-fessionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social à concurrence de 669.000,- EUR en vue de le porter de 31.000,- EUR à 700.000,- EUR par la création de 6.690 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100,- EUR, émises au pair et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, entièrement souscrites et intégralement libérées par l'actionnaire majoritaire moyennant versement en numéraire.

2. Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit de la société est fixé à 700.000,- EUR (sept cent mille euros) représenté par 7.000 (sept mille) actions d'une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros) chacune.»

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social actuellement de trente et un mille euros (31.000,- EUR), à sept cent mille euros (700.000,- EUR) moyennant versement en espèces d'un montant total de six cent soixante-neuf mille euros (669.000,- EUR) et émission de six mille six cent quatre vingt dix (6.690) nouvelles actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Souscription et Libération

Les autres actionnaires ayant renoncé à leur droit de souscription préférentielle, la souscription des six mille six cent quatre vingt dix (6.690) actions nouvelles a eu lieu immédiatement et moyennant versement en espèces par l'actionnaire majoritaire, de sorte que la somme de six cent soixante neuf mille euros (669.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Deuxième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. (1^{er} paragraphe).** Le capital souscrit de la société est fixé à 700.000,- EUR (sept cent mille euros) représenté par 7.000 (sept mille) actions d'une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9.00 heures.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société à environ 8.500,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Hornick, F. Marx, R. Docquier, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, vol. 29CS, fol. 29, case 5. – Reçu 6.690 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 8 août 2006.

P. Decker.

(083764.3/206/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

AREOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 111.548.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, le 10 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

P. Decker

(083766.3/206/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

INFOR ISA HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 118.071.

In the year two thousand and six, on the thirty-first day of July.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

INFOR GLOBAL SOLUTIONS INTERMEDIATE HOLDINGS Ltd., a company organized under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies under number MC-170555, having its registered offices at M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, PO Box 309GT, Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Ms Linda Korpel, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in New York on 30 July 2006.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of INFOR ISA HOLDINGS (hereinafter the «Company»), a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed dated 26 July 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred and ninety-three thousand US dollars (USD 193,000.-), so as to raise it from its present amount of eighteen thousand US dollars (USD 18,000.-) up to two hundred and eleven thousand US dollars (USD 211,000.-) by the issue of three thousand eight hundred and sixty (3,860) shares having a par value of fifty US dollars (USD 50.-) each, with the same rights and obligations as the existing shares.

The new shares are subscribed by INFOR GLOBAL SOLUTIONS INTERMEDIATE HOLDINGS Ltd., prenamed, and paid up by a contribution in kind consisting of:

- One (1) fully paid ordinary shares issued by GEAC COMPUTER PTY Ltd., a corporation organized under the laws of New South Wales, Australia, registered with the Trade Register of New South Wales, Australia, under number 002 862 295, having its business address at c/o EXTENSITY, Inc., 66 Perimeter Center East Atlanta, GA 30346, USA, representing approximately 1% of its outstanding fully paid ordinary shares and of its outstanding redeemable preference shares, it being understood that the Company is the owner of approximately 99% of the fully paid ordinary shares and of the redeemable preference shares in GEAC COMPUTER PTY Ltd;

- One per cent (1%) membership interests issued by EXTENSITY RESTAURANTS LLC, a limited liability company organized under the laws of the state of Delaware, registered with the Delaware Secretary of State under number 4116617, having its business address at c/o EXTENSITY, Inc., 66 Perimeter Center East Atlanta, GA 30346, USA, it being understood that the Company is the owner of approximately 99% of the outstanding membership interests in EXTENSITY RESTAURANTS LLC;

- One per cent (1%) membership interests issued by EnRoute EMERGENCY SYSTEMS LLC (f/k/a EXTENSITY PUBLIC SAFETY LLC), a limited liability company organized under the laws of the state of Delaware, registered with the Delaware Secretary of State under number 4116615, having its business address at c/o EXTENSITY, Inc., 66 Perimeter Center East Atlanta, GA 30346, USA, it being understood that the Company is the owner of approximately 99% of the outstanding membership interests in EnRoute EMERGENCY SYSTEMS LLC;

- Six (6) shares issued by GEAC BENELUX BV, a corporation organized under the laws of The Netherlands, registered with the Trade and Companies Register of The Netherlands under number 16084569, having its business address

at c/o EXTENSITY, Inc., 66 Perimeter Center East Atlanta, GA 30346, USA, representing approximately 1% of its outstanding shares, it being understood that the Company is the owner of approximately 99% of the shares in GEAC BEN-ELUX BV;

- Five (5) shares issued by TSHC, S.à r.l., a société à responsabilité limitée existant under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 97.810, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, representing approximately 1% of its outstanding shares, it being understood that the Company is the owner of approximately 99% of the shares in TSHC, S.à r.l.

The total contribution of one hundred and ninety-three thousand eighty-one US Dollars (USD 193,081.-) will be allocated as follows: (i) one hundred and ninety-three thousand US Dollars (USD 193,000.-) will be allocated to the share capital of the Company and (ii) eighty-one US Dollars (USD 81.-) will be allocated to the share premium account.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the capital increase, article 6 paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

«**Art. 6. (paragraph 1).** The Company's share capital is set at two hundred and eleven thousand US Dollars (USD 211,000.-), represented by four thousand two hundred and twenty (4,220) shares, with a par value of fifty US dollars (USD 50.-) each.»

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to three thousand five hundred euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

INFOR GLOBAL SOLUTIONS INTERMEDIATE HOLDINGS Ltd., une société organisée selon les lois des Iles Cayman, enregistrée auprès du Registrar of Companies sous le numéro MC-170555, ayant son siège social à M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, PO Box 309GT, Uglund House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

ici représentée par Madame Linda Korpel, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à New York, en date du 30 juillet 2006.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de INFOR ISA HOLDINGS (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, dont l'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours, constituée selon un acte notarié en date du 26 juillet 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent quatre-vingt-treize mille US dollars (USD 193.000.-), afin de le porter de son montant actuel de dix-huit mille US dollars (USD 18.000.-) jusqu'à deux cent onze mille US dollars (USD 211.000.-) par l'émission de trois mille huit cent soixante (3.860) parts sociales d'une valeur de cinquante US dollars (USD 50,-) chacune, avec les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Les nouvelles parts sociales sont souscrites par INFOR GLOBAL SOLUTIONS INTERMEDIATE HOLDINGS Ltd., prénommée, et sont payées par une contribution en nature consistant en l'apport de

- Une (1) action ordinaire entièrement libérée émise par GEAC COMPUTER PTY Ltd., une société régie selon les lois de New South Wales, Australie, enregistrée auprès du Trade Register of New South Wales, Australie, sous le numéro 002 862 295, ayant son adresse commerciale à c/o EXTENSITY, Inc., 66 Perimeter Center East Atlanta, GA 30346, USA, représentant approximativement 1% de ses actions ordinaires entièrement libérées et de ses actions préférentielles rachetables actuelles, étant entendu que la Société détient approximativement 99% des actions ordinaires entièrement libérées et des actions préférentielles rachetables de GEAC COMPUTER PTY Ltd;

- Un pour cent (1%) membership interests émis par EXTENSITY RESTAURANTS LLC, une limited liability company régie selon les lois de l'Etat du Delaware, enregistrée auprès du Delaware Secretary of State sous le numéro 4116617,

ayant son adresse commerciale à c/o EXTENSITY, Inc., 66 Perimeter Center East Atlanta, GA 30346, USA, étant entendu que la Société détient approximativement 99% des membership interests de EXTENSITY RESTAURANTS LLC;

- Un pour cent (1%) membership interests émis par EnRoute EMERGENCY SYSTEMS LLC (anciennement EXTENSITY PUBLIC SAFETY LLC), une limited liability company régie selon les lois de l'Etat du Delaware, enregistrée auprès du Delaware Secretary of State sous le numéro 4116615, ayant son adresse commerciale à c/o EXTENSITY, Inc., 66 Perimeter Center East Atlanta, GA 30346, USA, étant entendu que la Société détient approximativement 99% des membership interests de EnRoute EMERGENCY SYSTEMS LLC;

- Six (6) actions émises par GEAC BENELUX BV, une société régie selon les lois des Pays-Bas, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés des Pays-Bas sous le numéro 16084569, ayant son adresse commerciale à c/o EXTENSITY, Inc., 66 Perimeter Center East Atlanta, GA 30346, USA, représentant approximativement 1% de ses actions actuelles, étant entendu que la Société détient approximativement 99% des actions de GEAC BENELUX BV;

- Cinq (5) parts sociales émises par TSHC, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.810, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, représentant approximativement 1% de ses parts sociales actuelles, étant entendu que la Société détient approximativement 99% des parts sociales de TSHC, S.à r.l.

L'apport de cent quatre-vingt treize mille quatre-vingt un US dollars (USD 193.081,-) sera alloué au capital social pour le montant de cent quatre-vingt treize mille US dollars (USD 193.000,-) et au compte de prime d'émission pour le montant de quatre-vingt un US Dollars (USD 81,-).

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de capital, le premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société est modifié et sera désormais rédigé comme suit:

«**Art. 6. (premier alinéa).** Le capital social de la société est fixé à la somme de deux cent onze mille US dollars (USD 211.000,-) représenté par quatre mille deux cent vingt (4.220) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante US dollars (USD 50,-) chacune.»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à trois mille cinq cents euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé, avec le notaire, le présent acte.

Signé: L. Korpel, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 août 2006, vol. 905, fol. 79, case 12. – Reçu 1.508,37 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 août 2006.

J.-J. Wagner.

(084302.3/239/152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

INFOR ISA HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 118.071.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, le 11 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 août 2006.

J.-J. Wagner.

(084303.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

LUX STUDIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 2-4, Chemin des Douaniers.

R. C. Luxembourg B 96.258.

Le bilan (version abrégée) au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(089048.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

MEIF LUXEMBOURG RENEWABLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 104.835.

Par résolution signée en date du 24 juillet 2006, l'associé unique a accepté la nomination de Monsieur Philippe Salpetier, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au poste de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Ainsi, le conseil de gérance se compose ainsi:

- Monsieur Bruno Bagnouls
- Monsieur Martin Stanley
- Monsieur Klaus Thalheimer
- Monsieur Philippe Salpetier

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00003. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082987.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

HEVAF MASTER B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 15,000.-.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 117.683.

In the year two thousand six, on the twenty-first day of July.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I, S.à r.l., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

hereby represented by Mr Jan Vanhoutte, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 21 July 2006.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as single partner of HEVAF MASTER B, S.à r.l., has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the single partner of HEVAF MASTER B, S.à r.l., a limited liability company («société à responsabilité limitée») incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), (the «Company»), incorporated by a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on 21 June 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C») and entered in the Register of Commerce and Companies in Luxembourg, Section B, under the number B 117.683.

The appearing party, represented as above mentioned, recognises that it has been fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's subscribed capital by an amount of three thousand four hundred euro (EUR 3,400.-) so as to raise it from its current amount of fifteen thousand euro (EUR 15,000.-) divided into one hundred and fifty (150) shares (fifty (50) class A ordinary shares, fifty (50) class B ordinary shares and fifty (50) class C ordinary shares), each share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) to eighteen thousand and four hundred euro (EUR 18,400) divided into one hundred and eighty four (184) shares (eighty four (84) class A ordinary shares, fifty (50) class B ordinary shares and fifty (50) class C ordinary shares), each share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-).

2. To issue thirty four (34) new class A ordinary shares so as to raise the number of shares from one hundred and fifty (150) shares (fifty (50) class A ordinary shares, fifty (50) class B ordinary shares and fifty (50) class C ordinary shares) to one hundred and eighty four (184) shares (eighty four (84) class A ordinary shares, fifty (50) class B ordinary shares and fifty (50) class C ordinary shares), each share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-), having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the single partner resolving on the proposed capital increase.

3. To accept the subscription of thirty four (34) class A ordinary shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each by HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I, S.à r.l. and to accept payment in full of each of these shares by a contribution in cash.

4. To amend article 5 of the articles of incorporation of the Company as to reflect the resolutions to be adopted under items 1 to 3 of the agenda.

5. To authorise any lawyer of LINKLATERS LOESCH to record the capital increase in the share register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial C.

And has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The single partner resolves to increase the Company's subscribed capital by an amount of three thousand four hundred euro (EUR 3,400.-) so as to raise it from its current amount of fifteen thousand euro (EUR 15,000.-) divided into one hundred and fifty (150) shares (fifty (50) class A ordinary shares, fifty (50) class B ordinary shares and fifty (50) class C ordinary shares), each share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) to eighteen thousand and four hundred euro (EUR 18,400.-) divided into one hundred and eighty four (184) shares (eighty four (84) class A ordinary shares, fifty (50) class B ordinary shares and fifty (50) class C ordinary shares), each share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-).

Second resolution

The single partner resolves to issue thirty four (34) new class A ordinary shares so as to raise the number of shares from one hundred and fifty (150) shares (fifty (50) class A ordinary shares, fifty (50) class B ordinary shares and fifty (50) class C ordinary shares) to one hundred and eighty four (184) shares (eighty four (84) class A ordinary shares, fifty (50) class B ordinary shares and fifty (50) class C ordinary shares), each share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-), having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the single partner resolving on the proposed capital increase.

Subscription and Payment

Thereupon appeared Mr Jan Vanhoutte, lawyer, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I, S.à r.l. by virtue of the proxy referred to hereabove.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I, S.à r.l., for thirty four (34) class A ordinary shares of the Company with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, and to make payment in full for each such new shares by a contribution in cash of an amount of three thousand and four hundred euro (EUR 3,400.-) (the «Contribution»), which is as of now at the disposal of the Company, proof of the payment having been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Third resolution

The single partner resolves to accept the subscription and payment of each of these shares by a contribution in cash consisting of the Contribution and to allot the thirty four (34) class A ordinary shares newly issued, each share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) to HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I, S.à r.l.

Fourth resolution

The single partner resolves to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company as to reflect the resolutions adopted under items 1 to 3 of the agenda. The articles of incorporation shall now read as follows:

«**Art. 5.** The issued capital of the Company is set at eighteen thousand and four hundred euro (EUR 18,400.-) divided into:

- eighty four (84) class A ordinary shares, with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up;
- fifty (50) class B ordinary shares, with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up;
- fifty (50) class C ordinary shares, with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up.

The class A ordinary shares, the class B ordinary shares and the class C ordinary shares, together with the ordinary shares of other classes which may be issued from time to time shall be referred to as the «Ordinary Shares».

The proceeds relating to the issue of each class of Ordinary Shares as well as any other proceeds (such as any income, dividend, interest deriving from the Targeted Investment as defined below) relating to each such class of Ordinary Shares (all together the «Proceeds») shall be invested pursuant to the investment policy determined by the Manager(s) or, if applicable, the Board of Managers for the investment established in respect of the relevant class or classes of Ordinary Shares (each a «Targeted Investment»). Consequently, each class of Ordinary Shares will be linked to a particular Targeted Investment.

For each class of Ordinary Shares, the Manager(s) or, if applicable, the Board of Managers shall keep track, in the books of the Company, of (i) the Proceeds, (ii) their related use (in particular the Targeted Investment and any other asset that might relate to the class of Ordinary Shares concerned), as well as (iii) any charges attributable to the Targeted Investment linked to each class of Ordinary Shares. For this purpose, the Manager(s) or, if applicable, the Board of Managers will prepare a set of analytical accounts for each class of Ordinary Shares.

The net asset value of each class of Ordinary Shares (the «Net Asset Value») is determined by aggregating the value of the Targeted Investment and of any other asset of every kind and nature allocated to that class of Ordinary Shares and by deducting all liabilities allocated to that class of Ordinary Shares such as loans, administrative expenses, tax liabilities, etc.

Where any asset is derived from another asset as a result of an exchange of assets, merger, contribution in kind, or similar operations, such derivative asset shall be attributed in the books of the Company to the same class of Ordinary Shares as the assets from which it was derived and on each re-valuation of an asset, the increase or diminution in value shall be applied to the relevant class of Ordinary Shares.

In the case where any expense of the Company cannot be considered as being attributable to a particular class of Ordinary Shares, such expense shall be allocated between the classes of Ordinary Shares according to the following formula:

$$\text{Expenses not linked to a specific investment} \times \frac{\text{Acquisition cost of each Targeted Investment attributed to each class of Ordinary Shares}}{\text{Acquisition cost of all the Company's assets}}$$

To the extent permissible by applicable law, including without limitation, compliance with the legal requirement to create a reserve, and subject to the following, the shareholders of each class of Ordinary Shares shall have an exclusive right to distributions by way of (i) dividend, (ii) acquisition of own Shares, (iii) reduction of the subscribed capital, (iv) reduction of a reserve and (v) liquidation made by the Company (the «Distributions») up to the Net Asset Value of the class of Ordinary Shares concerned.

Notwithstanding the principle stated above in case a Distribution to which the shareholders of a class of Ordinary Shares which has a positive Net Asset Value are entitled, is not permissible by applicable law up to the full amount of the Net Asset Value of the class of Ordinary Shares concerned, the shareholders of a class of Ordinary Shares which has a positive Net Asset Value shall be entitled only to a Distribution in an amount equal to:

$$\text{Net Asset Value of the class of Ordinary Shares concerned} \times \frac{\text{Aggregate amount of the Distributions permissible by applicable law}}{\text{Aggregate of all the positive Net Asset Values of the Company}}$$

The amount to be distributed pursuant to the principles stated above per Ordinary Share of the class of Ordinary Shares concerned will be equal to the total amount distributed to all the Ordinary Shares of the class of Ordinary Shares concerned divided by the total number of Ordinary Shares issued within the relevant class of Ordinary Shares.

Each Ordinary Share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

In addition to the capital, there may be set up a premium account into which any premium amount paid on any share in addition to its nominal value (including any payment made on warrants attached to any shares, bonds, notes or similar instruments) is transferred.

The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.»

Fifth resolution

The single partner resolves to authorise any lawyer of LINKLATERS LOESCH to record the capital increase in the share register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial C.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges, of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt et un juillet.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Hines FUND MANAGEMENT COMPANY I, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg;
représentée par Monsieur Jan Vanhoutte, avocat, résidant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 21 juillet 2006.

Ladite procuration sera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le comparant, agissant en sa qualité d'associé unique de HEVAF MASTER B, S.à r.l., a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

Le comparant est l'associé unique de HEVAF MASTER B, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), (la «Société»), constituée par acte de Maître Paul Decker, notaire résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 21 juin 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B 117.683.

Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement informé des décisions à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du Jour:

1. Augmentation du capital souscrit de la Société d'un montant de trois mille quatre cents euros (3.400,- EUR) de manière à porter le capital de son montant actuel de quinze mille euros (15.000,- EUR) divisé en cent cinquante (150) parts sociales (cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe A, cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe B

et cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe C), ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, à dix-huit mille quatre cents euros (18.400,- EUR) divisé en cent quatre-vingt-quatre (184) parts sociales (quatre-vingt-quatre (84) parts sociales ordinaires de classe A, cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe B et cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe C), chacune avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR).

2. Émission de trente-quatre (34) nouvelles parts sociales ordinaires de classe A de manière à porter le nombre de parts sociales de cent cinquante (150) parts sociales (cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe A, cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe B et cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe C) à cent quatre-vingt-quatre (184) parts sociales (quatre-vingt-quatre (84) parts sociales ordinaires de classe A, cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe B et cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe C), chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'associé unique de procéder à l'augmentation de capital proposée.

3. Acceptation de la souscription de trente-quatre (34) parts sociales ordinaires de classe A ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune par HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I, S.à r.l. et acceptation de la libération intégrale de chacune de ces parts sociales par un apport en numéraire.

4. Modification de l'article 5 des statuts de la Société de manière à refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1 à 3 de l'ordre du jour.

5. Autorisation à tout avocat de LINKLATERS LOESCH de procéder à l'enregistrement de l'augmentation de capital dans le registre des parts de la Société et d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial C.

Et a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital souscrit de la Société d'un montant de trois mille quatre cents euros (3.400,- EUR) de manière à porter le capital de son montant actuel de quinze mille euros (15.000,- EUR) divisé en cent cinquante (150) parts sociales (cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe A, cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe B et cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe C), ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, à dix-huit mille quatre cents euros (18.400,- EUR) divisé en cent quatre-vingt-quatre (184) parts sociales (quatre-vingt-quatre (84) parts sociales ordinaires de classe A, cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe B et cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe C), chacune avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR).

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'émettre trente quatre (34) nouvelles parts sociales ordinaires de classe A de manière à porter le nombre de parts sociales de cent cinquante (150) parts sociales (cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe A, cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe B et cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe C) à cent quatre-vingt-quatre (184) parts sociales (quatre-vingt-quatre (84) parts sociales ordinaires de classe A, cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe B et cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe C), chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'associé unique de procéder à l'augmentation de capital proposée.

Souscription et Paiement

Est intervenu Monsieur Jan Vanhoutte, avocat, résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I, S.à r.l., en vertu d'une procuration dont référence est faite ci-dessus.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I, S.à r.l., trente-quatre (34) parts sociales ordinaires de classe A de la Société d'une valeur nominale de cent (100,-) euros chacune et libérer intégralement la totalité de ces nouvelles parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de trois mille quatre cents euros (3.400,- EUR) (l'«Apport»), qui se trouve dès à présent à la disposition de la Société, preuve du paiement a été donnée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Troisième résolution

L'associé unique décide d'accepter ladite souscription et le paiement de chacune de ces parts sociales par un apport en numéraire correspondant à l'Apport et d'attribuer trente-quatre (34) parts sociales ordinaires de classe A, nouvellement émises, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) à HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I, S.à r.l.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier les articles 5 des statuts de la Société de manière à refléter les résolutions adoptées sous les points 1 à 3 de l'ordre du jour. Les statuts de la Société seront dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social émis de la Société est fixé à dix-huit mille quatre cents euros (EUR 18.400,-) divisé en:

- quatre-vingt-quatre (84) parts sociales ordinaires de classe A, d'une valeur nominale de cent euro (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées;
- cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées;
- cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe C, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées.

Les parts sociales ordinaires de classe A, les parts sociales ordinaires de classe B et les parts sociales ordinaires de classe C, ainsi que les parts sociales ordinaires d'autres classes qui peuvent être émises au fur-et-à-mesure, sont réévaluées comme des «Parts Sociales Ordinaires».

Les produits relatifs à l'émission de chaque classe de Parts Sociales Ordinaires ainsi que tous autres produits (tels que tout revenu, dividende, intérêt dérivé de l'Investissement Visé comme défini plus bas) relatifs à chaque classe de Parts Sociales Ordinaires (tous ensemble les «Produits») seront investis conformément à la politique d'investissement déterminée par le ou les Gérant(s) ou, le cas échéant, par le Conseil de gérance pour l'investissement établi au regard de la ou les classes de Parts Sociales concernée(s) (chacun, un «Investissement Visé»). Par conséquent, chaque classe de Parts Sociales Ordinaires sera liée à un Investissement Visé particulier.

Pour chaque classe de Parts Sociales Ordinaires, le ou les Gérant(s) ou, le cas échéant, le Conseil de gérance conservera (conserveront) la trace, dans les livres de la Société, (i) des Produits, (ii) de leur utilisation (en particulier l'Investissement Visé et tout autre actif qui pourrait être relatif à la classe de Parts Sociales Ordinaires concernée), ainsi que (iii) toutes charges attribuables à l'Investissement Visé lié à chaque classe de Parts Sociales Ordinaires. A cette fin, le ou les Gérant(s) ou, le cas échéant, le Conseil de gérance établira (établiront) des comptes analytiques pour chaque classe de Parts Sociales Ordinaires.

La valeur nette d'inventaire de chaque classe de Parts Sociales Ordinaires (la «Valeur Nette d'Inventaire») est déterminée en ajoutant à la valeur de l'Investissement visé, tout autre actif de toute sorte et de toute nature lié à cette classe de Parts Sociales Ordinaires et en déduisant tout le passif lié à cette classe de Parts Sociales Ordinaires tel que les prêts, dépenses administratives, charges fiscales, etc.

Lorsqu'un actif dérive d'un autre actif en raison d'un échange d'actifs, fusion, apport en nature, ou d'une opération similaire, un tel actif dérivé sera attribué dans les registres de la Société à la même classe de Parts Sociales Ordinaires que les actifs dont il est dérivé et, à chaque ré-évaluation d'un actif, l'augmentation ou la diminution en valeur sera appliquée à la classe de Parts Sociales Ordinaires concernée.

Lorsqu'une dépense de la Société ne peut être considérée comme étant attribuable à une classe particulière de Parts Sociales Ordinaires, une telle dépense sera allouée entre les classes de Parts Sociales Ordinaires selon la formule suivante:

$$\text{Dépenses non liées à un investissement spécifique} \times \frac{\text{Coût d'acquisition de chaque Investissement Visé attribué à chaque classe de Parts Sociales Ordinaires}}{\text{Coût d'acquisition de tous les actifs de la Société}}$$

Dans la mesure permise par la loi applicable, en ce compris, mais sans limitation, l'exigence légale de créer une réserve, et sous réserve de ce qui suit, les porteurs de parts de chaque classe de Parts Sociales Ordinaires auront un droit exclusif vis-à-vis des distributions sous la forme de (i) dividendes, (ii) d'acquisition de Parts propres, (iii) de réduction du capital souscrit, (iv) de réduction d'une réserve et (v) de liquidation par la Société (les «Distributions») dans la limite de la Valeur Nette d'Inventaire de la classe de Parts Sociales Ordinaires concernée.

Nonobstant le principe exposé plus haut, dans l'hypothèse d'une Distribution à laquelle les porteurs de parts d'une classe de Parts Sociales Ordinaires qui a une Valeur Nette d'Inventaire positive ont droit, n'est pas autorisée en vertu de la loi applicable dans la limite du montant total de la Valeur Nette d'Inventaire de la classe de Parts Sociales Ordinaires concernée, les porteurs de parts d'une classe de Parts Sociales Ordinaires qui a une Valeur Nette d'Inventaire positive auront seulement droit à une Distribution égale à:

$$\text{Valeur Nette d'Inventaire de Parts Sociales Ordinaires concernées} \times \frac{\text{Montant cumulé des Distributions autorisées par le droit applicable}}{\text{Cumul de toutes les Valeurs Nettes d'Inventaire positives de la Société}}$$

Le montant à distribuer conformément aux principes exposés plus haut par Part Sociale Ordinaire de la classe de Parts Sociales Ordinaires concernée sera égal au montant total distribué à toutes les Parts Sociales de la classe des Parts Sociales Ordinaires concernée divisé par le nombre total de Parts Sociales Ordinaires émises dans la classe de Parts Sociales concernée.

Chaque Part Sociale Ordinaire confère à son propriétaire une voix à l'assemblée générale extraordinaire des associés.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale (y compris tout paiement effectué sur des warrants attachés aux parts sociales, obligations, billets ou instruments similaires) seront transférées.

L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.»

Cinquième résolution

L'associé unique décide d'autoriser tout avocat de LINKLATERS LOESCH de procéder à l'enregistrement de l'augmentation de capital dans le registre des parts de la Société et d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial C.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges, de toute nature que ce soit, payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à approximativement mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Dont acte, le présent acte a été établi à Luxembourg, à la date donnée en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce dernier a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Vanhoutte, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, vol. 154S, fol. 80, case 12. – Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2006.

G. Lecuit.

(084326.3/220/301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

HEVAF MASTER B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,-

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 117.683.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2006.

G. Lecuit.

(084327.3/220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

HELIASTE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 45.153.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HELIASTE IMMOBILIÈRE S.A.

LOUV, S.à r.l. / MADAS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(083410.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

BOCARIL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 25.418.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BOCARIL HOLDING S.A.

LOUV, S.à r.l. / MADAS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(083412.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

DOLOMIES ET CHAUX, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.

R. C. Luxembourg B 58.523.

Lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 30 juin 2006, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation du renouvellement du mandat de Baron Berghmans, avec adresse professionnelle au 1, Hoyoux, B-4560 Les-Avins-en-Condroz au poste d'administrateur gérant avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 mars 2007 et qui se tiendra en 2007,

- Acceptation du renouvellement du mandat de Léon A. Lhoist, avec adresse professionnelle au 8, avenue des Fleurs, B-1150 Bruxelles au poste d'administrateur avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 mars 2007 et qui se tiendra en 2007,

- Acceptation du renouvellement du mandat de Jean-Pierre Hanin, avec adresse professionnelle au 98, rue Souveraine, B-1050 Bruxelles au poste d'administrateur avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 mars 2007 et qui se tiendra en 2007,

- Acceptation du renouvellement de H.R.T. REVISION, S.à r.l., avec siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg en tant que Commissaire avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant pour les comptes de l'exercice se terminant le 31 mars 2007 et qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00008. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083188.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

GPI, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.

R. C. Luxembourg B 81.941.

Lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 30 juin 2006, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation du renouvellement du mandat de Cornélius Bechtel, avec adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au poste d'administrateur gérant avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007,

- Acceptation du renouvellement du mandat de Paul Marx, avec adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au poste d'administrateur avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007,

- Acceptation du renouvellement du mandat de Robert Hovenier, avec adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au poste d'administrateur avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007,

- Acceptation du renouvellement de H.R.T. REVISION, S.à r.l., avec siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg en tant que Commissaire avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant pour les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083201.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

TOPAZ EQUITIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 118.112.

Il résulte de deux transferts de parts sociales établis en date du 10 juillet 2006 que:

1. RAINWOOD S.A., une société constituée et organisée sous les lois des Iles Britanniques Vierges, ayant son siège social à Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, immatriculée auprès du Registre des Sociétés des Iles Britanniques Vierges, a transféré, 500 parts sociales qu'elle détenait dans la Société à SAMSON GLOBAL HOLDINGS, une société constituée et organisée sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.310.

2. ROSETTA INVESTORS LIMITED, une société constituée et organisée sous les lois des Iles Britanniques Vierges, ayant son siège social à Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, immatriculée auprès du Registre des Sociétés des Iles Britanniques Vierges, a transféré, 500 parts sociales qu'elle détenait dans la Société à SAMSON GLOBAL HOLDINGS, une société constituée et organisée sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.310.

L'actionnariat de la Société se compose désormais de la façon suivante:

1000 parts sociales de la Société sont détenues par SAMSON GLOBAL HOLDINGS.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03507. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087335.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

KALK EN DOLOMIET MAATSCHAPPIJ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.

R. C. Luxembourg B 95.474.

Lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 30 juin 2006, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation du renouvellement du mandat de Léon A. Lhoist, avec adresse professionnelle au 8, avenue des Fleurs, B-1150 Bruxelles au poste d'administrateur avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007,

- Acceptation du renouvellement du mandat de Jean-Pierre Hanin, avec adresse professionnelle au 98, rue Souveraine, B-1050 Bruxelles au poste d'administrateur avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007,

- Acceptation du renouvellement de H.R.T. REVISION, S.à r.l., avec siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg en tant que Commissaire avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant pour les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00012. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083211.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

LUXPLAN, Société Anonyme.

Siège social: L-8303 Capellen, 85-87, Parc d'Activité Capellen.

R. C. Luxembourg B 18.420.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2006

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Jens Christiansen, Président du Conseil d'Administration, administrateur, demeurant à Niederanven (Luxembourg);

- Monsieur Marcel Hetto, administrateur-délégué et administrateur, demeurant à Junglinster (Luxembourg);

- Monsieur Denis Cridel, administrateur, demeurant à Thionville (France);

- Monsieur Andreas Wener, administrateur, demeurant à Konz, Allemagne;

- Monsieur Olivier Webert, administrateur, demeurant à Terville (France).

Les administrateurs présents désignent à l'unanimité Monsieur Jens Christiansen comme Président du Conseil d'Administration et Monsieur Marcel Hetto comme administrateur-délégué.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

L'Assemblée Générale renomme en tant que Réviseur d'Entreprises:

- MAZARS S.A., avec siège social à Luxembourg.

Son mandat prendra fin à lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09850. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083247.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.